

T21-Mali

DNPD/C.P.M

IMPACT DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA
STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA
PAUVRETÉ SUR L'ATTEINTE
DES OMD AU MALI

Rapport final

Février 2008

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	i
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iii
INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE : LIEN CSLP/OMD : PRINCIPAUX RESULTATS	3
I. Rappels OMD/CSLP/CSCRIP	3
I.1. Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)	3
I.2. Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP).....	4
I.3. Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCRIP)	5
II. Bilan OMD/CSLP.....	6
II.1 Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)	6
II.2 Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)	7
DEUXIEME PARTIE : SIMULATION DE SCENARII	9
I. Méthodologie.....	10
II. La pauvreté et sa mesure.....	11
II.1 Définition	11
II.2 Mesure	12
II.3 Choix des indicateurs.....	13
III. Principaux résultats et leurs interprétations.....	13
III.1 Hypothèses du scénario de base.....	13
III.2 Hypothèses du scénario optimiste	15
III.3 Interprétations des résultats.....	16
II.3.1 CROISSANCE	18
II.3.2 PAUVRETE.....	20
II.3.3 EDUCATION	21
II.3.4 SANTE.....	23
II.3.5 MALADIES	25
II.3.6 GENRE	28
II.3.7 EAU POTABLE.....	29
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	31
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	33
ANNEXES.....	34
ANNEXE N° 1 : Carte de la pauvreté communale du Mali en 2006	35
ANNEXE N° 2 : Principaux Indicateurs.....	36
LISTE DES TABLEAUX	
Tableau 1 : Evolution des taux de croissance du PIB réel et de l'inflation	7
Tableau 2 : Sortie/principaux résultats.....	17
Tableau 3 : Evolution de la croissance économique par scénario (en %).....	19
Tableau 4 : Evolution de l'incidence de pauvreté (cible OMD = 35% en 2015)	20
Tableau 5 : Evolution du taux brut de scolarisation	22
Tableau 6 : Evolution du Taux de couverture sanitaire à 5 km	23
Tableau 7 : Evolution du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.....	25
Tableau 8 : Evolution du taux de séroprévalence nationale au VIH.....	27
Tableau 9 : Evolution du ratio Filles/Garçons au primaire	28
Tableau 10 : Evolution du taux d'accessibilité à l'eau potable	30
LISTE DES GRAPHIQUES	
Graphique 1 : Taux de croissance du PIB	19
Graphique 2 : Proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté	21
Graphique 3 : Evolution du Taux brut de scolarisation au primaire.....	22
Graphique 4 : Taux de couverture sanitaire à 5 KM	24
Graphique 5 : Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	25
Graphique 6 : Taux de séroprévalence au VIH	27
Graphique 7 : Rapport Filles/Garçons au primaire	29

Graphique 8 : Taux d'accessibilité à l'eau potable..... 30

SIGLES ET ABREVIATIONS

ARV	Anti Rétro Viraux
BM	Banque Mondiale
CPM	Comité de Prévision et de Modélisation
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et Réduction de la Pauvreté
CSCOM	Centre de Santé Communautaire
DNPD	Direction Nationale de la Planification du Développement
DNSI	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
DSRP	Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EDM	Energie du Mali
EDS	Enquête Démographie Santé au Mali
EMEP	Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté
ENP 2025	Etude Nationale Prospective «Mali 2025»
FASR	Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
FRPC	Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance
HCNLCS	Haut Conseil National de Lutte Contre le SIDA
IDE	Investissement Direct Etranger
MI	Millenium Institute
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
ODHD/LP	Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte contre la Pauvreté
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PIB	Produit Intérieur Brut
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
PTF	Partenaire Technique et Financier
SIDA	Syndrome de l'Immunodéficience Acquise
SNLP	Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TDR	Termes de Référence
T21	Threshold 21 (Seuil du 21ème siècle)
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

INTRODUCTION

En ce début de millénaire, les acteurs du développement, au premier rang desquels les responsables politiques et les institutions internationales de développement ont placé la pauvreté au premier plan dans les stratégies de développement. Ils se sont engagés, à travers une mobilisation générale de la communauté internationale, à atteindre, à l'horizon 2015 huit objectifs fondamentaux appelés Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cette mobilisation générale est née du constat que la pauvreté a persisté malgré les efforts déployés en terme de financement du développement et de bonnes performances économiques (dans la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurels des années 1980 et 90).

Le rendez-vous sur les OMD est pris au Mali avec le souci de les adapter aux réalités et aux préoccupations nationales. Elles sont exprimées dans l'Etude Nationale Prospective Mali 2025 en ce qui concerne les objectifs de long terme et dans le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) en ce qui concerne les objectifs de moyen terme.

Le gouvernement du Mali a manifesté depuis 2002 sa ferme volonté de faire de la lutte contre la pauvreté la priorité de toutes ses actions de développement. Cette volonté s'est traduite par l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre du Cadre Stratégique de lutte Contre la Pauvreté (CSLP) couvrant la période 2002-2006. Son objectif global était d'impulser une croissance économique annuelle de l'ordre de 6,7% et de réduire la proportion des pauvres de 68,3% de la population en 2001 à 47,5% en 2006.

Ainsi, au terme de sa mise en œuvre, les objectifs escomptés du CSLP 2002-2006 n'ont pas été atteints. Les revues qui en ont été faites concluent que sa mise en œuvre a permis de réduire le niveau de pauvreté monétaire de 68,3% en 2001 à 56,0% en 2006 sur la base d'un seuil de pauvreté actualisé de 156.195 FCFA. L'objectif d'une réduction d'un quart de la pauvreté pendant la période (ramener la proportion de pauvres à 47,5% en 2006), n'a donc pas été atteint¹. Le faible niveau de réduction de la pauvreté enregistré s'explique par la faible maîtrise de la croissance démographique, l'insuffisance du taux de croissance économique (5% en moyenne sur la période 2002-2006) et le faible accès aux services sociaux de base.

Sur la base des leçons tirées de l'évaluation du CSLP 2002-2006, des OMD et de l'Etude Nationale Prospective (ENP) «Mali 2025», le CSLP (2ème génération) dénommé Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) 2007-2011 a été élaboré et adopté par le Gouvernement le 20 décembre 2006. Le CSCR a permis de faire ressortir les causes et obstacles majeurs à la réduction de la pauvreté, mais aussi les principaux atouts économiques et sociaux permettant de garantir une croissance forte et un développement durable. L'objectif global du CSCR est de réduire significativement la pauvreté (au moins atteindre la cible OMD qui est de ramener le taux de pauvreté à environ 35% à l'horizon 2015).

¹ Rapport 2006 de mise en œuvre du CSLP, juin 2007.

A travers le CSCR, le Gouvernement s'est engagé à assurer une croissance économique réelle de 7% en moyenne annuelle sur la période 2007-2011 et à améliorer l'accès aux services sociaux. Le CSCR préconise trois grandes orientations stratégiques, qui se renforcent mutuellement pour atteindre l'objectif d'une croissance forte, durable et réductrice de la pauvreté. Ces orientations stratégiques sont : (i) le développement des infrastructures et du secteur productif, (ii) la poursuite et la consolidation des réformes structurelles et (iii) le renforcement du secteur social.

En dépit des améliorations apportées dans le document CSCR, la faiblesse des analyses établissant les liens entre la croissance et la pauvreté ainsi que le faible lien entre la stratégie nationale de réduction de la pauvreté et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) sont toujours déplorés.

C'est pour contribuer à améliorer le processus de révision et de suivi-évaluation du CSCR en apportant une analyse approfondie des déterminants de la pauvreté et leurs implications dans l'atteinte des OMD que la présente étude dénommée «**Impact de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté sur l'atteinte des OMD au Mali**» trouve sa justification.

L'un des outils (Modèle T21) de prévision et de modélisation du Comité de Prévision et de Modélisation (CPM) permet de prendre en charge ces préoccupations. Le T21-Mali, qui est une adaptation du T21 élaboré par le Millenium Institute (MI) aux spécificités de l'économie malienne, a été adopté en 2005/2006 par le CPM pour renforcer les capacités nationales en planification stratégique. Le T21 permet une analyse dynamique des effets des différentes politiques et des changements structurels sur la pauvreté. Il permet en outre de faire une analyse intégrée qui prend en compte les liens entre les secteurs économique, social et environnemental à moyen et long terme.

Compte tenu de l'importance de cette étude dans le cadre des activités de la Cellule Technique de Coordination et de mise en œuvre du CSLP, la Cellule a exprimé son intérêt pour sa réalisation le plus tôt possible. L'étude a ainsi été confiée au CPM, elle est financée par le Liechtenstein² Development Service (LED).

L'étude a pour objet de fournir des éléments d'analyse sur les déterminants de la pauvreté en assurant la cohérence entre les objectifs de la stratégie nationale de développement (CSCR) et les O.M.D.

Le présent document qui récapitule les principaux résultats de l'étude comprend deux parties. La première partie analyse les efforts fournis par les autorités dans le cadre de la lutte contre la pauvreté à travers le bilan de la mise en œuvre du CSLP. Il s'agit de chercher à appréhender l'impact de ces efforts sur le bien-être des maliens. La deuxième partie identifie et analyse les principaux indicateurs de bien-être pouvant servir de baromètre pour juger la marche du pays vers les OMD. Elle présente les résultats des différentes simulations. Deux scénarios ont été produits, un scénario de base et un scénario optimiste. Les résultats de chaque scénario sont comparés aux cibles OMD afin d'apprécier le chemin parcouru et estimer les efforts supplémentaires à fournir pour l'atteinte des OMD.

² Le Liechtenstein est un pays européen situé à côté de l'Autriche. C'est à travers les contacts du MI que ce pays a manifesté son intérêt à financer cette étude.

PREMIERE PARTIE : LIEN CSLP/OMD : PRINCIPAUX RESULTATS

Cette étude s'insère dans un processus de planification du développement qui a beaucoup évolué au cours des dix dernières années.

Les stratégies de développement appuyées par les institutions de Breton Woods dans la plupart des pays en développement dont le Mali dans les années 1990 étaient fondées sur des programmes d'ajustement structurels (PAS) visant à rétablir les équilibres macroéconomiques et la viabilité des finances publiques. Elles se sont concrétisées par l'élaboration et la mise œuvre de programmes FASR/FRPC appuyés par le FMI.

A l'évaluation de ces programmes, il s'est avéré que des progrès ont été accomplis en terme de stabilisation macroéconomique, mais que la plupart des indicateurs clés de développement reste préoccupant et la paupérisation des populations dans les pays pauvres d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine est latente.

I. Rappels OMD/CSLP/CSCR

I.1. Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

En ce début de millénaire, les acteurs du développement, au premier rang desquels les responsables politiques, et les institutions internationales de développement ont placé la pauvreté au premier plan dans les stratégies de développement. Ainsi, le 8 septembre 2000, 191 pays, dont le Mali, adoptaient à New York une résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies, appelée « Déclaration du Millénaire ». Le but de cette déclaration est d'établir un programme d'actions comportant huit principaux objectifs de développement quantifiables, assortis de cibles chiffrées et d'indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis dans chaque domaine.

Ces huit objectifs sont :

1. éliminer l'extrême pauvreté et la faim ;
2. assurer l'éducation primaire pour tous d'ici l'an 2015 ;
3. promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;
4. réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans ;
5. améliorer la santé maternelle ;
6. combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies ;
7. assurer un environnement durable ;
8. mettre en place un partenariat mondial pour le développement durable.

Cette « Déclaration du Millénaire » définit une vision à l'horizon 2015 d'un monde presque débarrassé de l'extrême pauvreté, un monde où, grâce à la scolarisation universelle, il y aurait l'égalité des chances pour les filles et les garçons tant à l'école que plus tard dans la vie socio-économique et politique, un monde où les mères meurent moins en donnant la vie, un monde préservant l'avenir des générations futures à travers la conservation des ressources naturelles, un monde plus équitable, plus juste et plus solidaire envers les pays en voie de développement. En un mot : " un monde meilleur pour tous !".

Dès lors, toutes les actions inscrites dans les différentes stratégies de développement devraient s'inscrire dans la vision de ces OMD. Dès 2000/2001 la Banque Mondiale et le FMI ont donné le ton en commençant à mettre l'accent sur la lutte contre la pauvreté et l'émancipation des peuples dans leur stratégie. Ainsi, la BM a consacré son rapport annuel sur le développement 2000/2001 à la pauvreté dont le titre était « combattre la pauvreté ». Son Président disait à propos que « la pauvreté au milieu de l'abondance » était une situation que la communauté internationale ne devrait plus accepter. Le FMI a adopté une nouvelle stratégie de développement en proposant un ensemble de mesures pour aider les pays pauvres à s'épanouir³ et des initiatives ont été définies pour les pays pauvres très endettés par l'élaboration des documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP).

Dans le cas du Mali, dans le souci d'adapter les OMD aux réalités et préoccupations nationales, il a été retenu, lors de l'Atelier de lancement des OMD⁴ au Mali en décembre 2003, huit (8) objectifs, dix-neuf (19) cibles et soixante un (61) indicateurs. Désormais, toutes les stratégies de développement du pays devraient être élaborées en cohérence avec ces objectifs.

I.2. Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)

Le besoin d'un cadre stratégique de développement à moyen terme pour l'économie est né du constat partagé qu'il n'existait pas de document consensuel de référence fixant les orientations stratégiques du développement en vue d'assurer une plus grande lisibilité aux politiques et stratégies de développement tout en prenant en considération les contraintes macro-économiques et financières du pays. Les deux documents clé de politique de développement existants à savoir l'Étude Nationale Prospective Mali 2025 (ENP Mali 2025, réalisée de 1997 à 1999) et la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté (SNLP), 1998), ne pouvaient en effet se prévaloir d'avoir fixé des stratégies dans un cadre à moyen terme soumis aux contraintes macro-économiques et financières.

Ceci a amené le Gouvernement à a élaboré et adopté le 29 Mai 2002 le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP). Ce document constitue désormais le cadre unique de référence des politiques et stratégies de développement du Mali à moyen terme et le principal instrument de négociation avec l'ensemble des partenaires techniques et financiers. L'objectif global du CSLP était de générer une croissance moyenne du PIB 6,7% par an et de réduire l'incidence de la pauvreté de 63,8 % en 2001 à 47,5 % en 2006.

Le CSLP exprime la volonté du Gouvernement d'engager une action de développement plus intense, plus organisée, plus consensuelle et plus efficace qui soit capable de réduire la pauvreté de façon durable. Il amorce un processus volontariste et complexe dans une nouvelle dynamique internationale.

³ Finances et Développement « Comment aider les pauvres », 2000.

⁴ Premier rapport sur le suivi de la mise en œuvre des OMD au Mali, novembre 2004.

Le CSLP a été effectivement mis en œuvre, mais les résultats escomptés n'ont pas été atteints selon ses revues et un certain nombre de faiblesses ont été constatées, notamment la timide réduction de la pauvreté et les incertitudes croissantes dans l'atteinte des OMD à l'horizon 2015. Partant des enseignements tirés du CSLP, une nouvelle génération a été élaborée pour corriger ces faiblesses et insuffisances.

I.3. Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR)

Sur la base des leçons tirées de l'évaluation du CSLP 2002-2006, et des OMD, le CSLP (2ème génération) dénommé Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) 2007-2011 a été élaboré et adopté par le Gouvernement le 20 décembre 2006. L'objectif global du CSLP-II est de promouvoir une croissance redistributive et réductrice de la pauvreté, par la relance des secteurs productifs et la consolidation du processus de réformes du secteur public. Le CSCR vise à réduire significativement la pauvreté (au moins atteindre la cible OMD qui est de ramener le taux de pauvreté à environ 35% à l'horizon 2015).

A travers le CSCR, le Gouvernement s'est engagé à assurer une croissance économique réelle de 7% en moyenne annuelle sur la période 2007-2011 et à améliorer l'accès aux services sociaux. Les principes de base du CSCR sont : la consolidation des acquis du CSLP 2002-2006, l'accélération de la croissance à travers la levée des contraintes majeures et la mise en œuvre de nouvelles sources de croissance reposant sur une meilleure exploitation des atouts et potentialités du pays ainsi que l'intégration des OMD.

Les défis à relever dans le CSCR se résument ainsi :

- la sécurité alimentaire durable
- la scolarisation des filles ;
- l'emploi des jeunes ;
- la lutte contre le VIH/SIDA ;
- l'accès aux services financiers ;
- l'atteinte des OMD ;
- la problématique des statistiques.

Le CSCR préconise trois grandes orientations stratégiques, qui se renforcent mutuellement pour atteindre l'objectif d'une croissance forte, durable et réductrice de la pauvreté. Ces orientations stratégiques sont : (i) le développement des infrastructures et du secteur productif, (ii) la poursuite et la consolidation des réformes structurelles et (iii) le renforcement du secteur social.

Ces orientations stratégiques sont déclinées en quatorze domaines prioritaires dont :

1. la sécurité alimentaire et le développement rural ;
2. le développement des PME/PMI ;
3. la préservation et la gestion durable des ressources naturelles ;
4. la consolidation de la réforme des administrations publiques ;
5. la poursuite de la réforme de l'environnement des affaires ;
6. le développement du secteur financier ;
7. le développement des infrastructures ;
8. La promotion de la gouvernance démocratique et des libertés publiques ;
9. le renforcement des capacités de la société civile ;

10. le renforcement des initiatives d'intégration régionale et sous régionale ;
11. la création et la promotion d'emplois durables ;
12. le développement de l'accès aux services sociaux de base ;
13. la lutte contre le VIH/Sida ;
14. l'intégration au système commercial multilatéral.

Il faut noter que le processus CSLP/CSCRП est un processus itératif. De ce fait, compte tenu la non disponibilité d'un certain nombre d'éléments d'analyse (liens directs entre croissance, pauvreté et OMD, etc.), des améliorations seront portées au document au fur et à mesure de la disponibilité d'informations et d'analyses pertinentes afin d'améliorer son cadre de mise en œuvre et son processus de suivi-évaluation.

II. Bilan OMD/CSLP

II.1 Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

Issus du Sommet Mondial du Millénaire qui a renouvelé les engagements pris par la Communauté internationale pour " un Monde meilleur pour tous ", les OMD constituent un cadre d'orientation et un plaidoyer pour la promotion d'une vision à long terme du développement (horizon 2015). Ils contribuent également, au renforcement des capacités nationales, à la promotion des partenariats et au suivi-évaluation des politiques et stratégies de développement.

Le Mali a produit en 2004 son premier rapport de suivi de la mise en œuvre des OMD. Ce rapport dégage les enseignements suivants :

- 1) le Gouvernement du Mali, en exprimant sa volonté de faire de la lutte contre la pauvreté la priorité de toutes les actions de développement, à travers l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre du CSLP, a créé un environnement propice à la mise en œuvre des OMD au Mali ;
- 2) des efforts restent à faire pour une plus grande disponibilité des statistiques relatives aux indicateurs des OMD. Ainsi, des 61 indicateurs retenus, seulement 34 ont pu être quantitativement analysés ;
- 3) toutefois, au rythme actuel de mise en œuvre des politiques et stratégies, d'exécution des programmes et projets de développement, le Mali a très peu de chance d'atteindre tous les OMD à l'horizon 2015. Cependant, dans certains domaines (autosuffisance alimentaire, scolarisation primaire universelle, accès à l'eau potable), l'espoir est permis à condition que les efforts déjà entrepris soient maintenus et intensifiés ;
- 4) aussi, afin de lui permettre d'assurer un "Mali meilleur pour tous" en 2015, le Gouvernement devra veiller au renforcement des capacités des acteurs nationaux concernés par la mise en œuvre et le suivi des OMD, et au financement de ses politiques, stratégies et programmes/projets de développement.

En somme, le taux annuel de diminution de l'incidence de la pauvreté étant d'environ 0,35 pour cent, le Mali ne pourra pas réduire de moitié (de 69% à 34,5%) d'ici à 2015, la proportion de sa population dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté (Rapport OMD, 2004).

II.2 Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)

Après cinq années de mise en œuvre, le CSLP est devenu le cadre unique de référence de tous les acteurs du développement (Gouvernement, Société civile, Partenaires techniques et financiers) à travers l'élaboration et l'exécution des programmes/projets de développement. Les cinq années de mise en œuvre du CSLP ont montré la volonté des autorités du pays à faire de la lutte contre la pauvreté une priorité absolue. Cette mise en œuvre a permis d'aboutir à des résultats satisfaisants malgré la conjoncture difficile à laquelle le pays a été confronté au court de ces dernières.

La conjoncture dans laquelle le CSLP a été mis en œuvre a été marquée par des fluctuations importantes des prix du pétrole et l'instabilité des cours des principaux produits d'exportation Mali. Aussi, l'économie malienne reste vulnérable aux facteurs extérieurs tels que : les conditions climatiques défavorables et la fluctuation du taux de change du dollar. En plus de ces facteurs traditionnels de vulnérabilité, l'économie malienne a connu depuis 2002 un certain nombre de chocs imprédictibles dont : (i) la crise socio politique en Côte d'Ivoire qui a perturbé le transport, le commerce, l'investissement, etc., (ii) la mauvaise pluviométrie et l'invasion acridienne de 2004, (iii) la forte inflation et la crise alimentaire de 2005.

Néanmoins, malgré ces difficultés conjoncturelles liées à l'environnement international défavorable et aux chocs internes, la croissance économique du Mali est ressortie à 5,1% en moyenne sur les cinq années (2002-2006) d'exécution de la première phase du CSLP. C'est pendant cette période que les principales productions (or, coton, céréales, etc.) ont connu les plus fortes croissances. Le Mali a été le premier producteur de coton en Afrique en 2003 avec près 612.000 tonnes et le troisième producteur d'or en 2002 avec environ 66 tonnes.

Bien que des chocs exogènes aient favorisé une forte augmentation des prix en 2002 et 2005, l'inflation est demeurée à un niveau acceptable dans l'ensemble avec un taux moyen de 1,7% entre 2002 et 2006.

Tableau 1 : Evolution des taux de croissance du PIB réel et de l'inflation

Années	2002	2003	2004	2005	2006	Moyenne 2002-2006
Croissance réelle du PIB	4,3%	7,6%	2,3%	6,1%	5,3%	5,1%
Taux d'inflation (IHPC Bamako)	5,1%	-1,3%	-3,1%	6,4%	1,5%	1,7%

Source : DNSI

Ces performances économiques sont imputables aux efforts du gouvernement en matière de rationalisation des finances publiques et à l'appui des partenaires techniques et financiers dans le domaine du financement des investissements.

En ce qui concerne l'accès aux services sociaux de base, des améliorations notables ont été constatées malgré les difficultés persistantes. En matière de l'éducation, on note l'augmentation des effectifs qui sont passés de 1.247.467 élèves au premier cycle en 2002 à 1.737.877 élèves (dont 44,5% de filles) en 2006 et l'amélioration du taux brut de scolarisation au premier cycle qui est passé de 64,3% en 2002 (dont 53,7% pour les filles) à 75,0% en 2006 (dont 65,1% pour les filles).

En matière de santé, on observe une augmentation progressive du nombre de CSCOM qui est passé de 604 en 2002 à 785 en 2006. La couverture sanitaire de la population dans un rayon de 5 km est ainsi passée de 39,5% en 2002 à 51,0% en 2006. Grâce à la gratuité du traitement du VIH/SIDA, le nombre de patients traités et suivis sous ARV est passé de 436 en 2002 à 11.508 en 2006. Le Taux de séroprévalence au VIH est passé de 1,7% (EDS III, 2001) à 1,3% (EDS IV, 2006). Le taux de mortalité infanto-juvénile est passé de 229,1‰ (EDS III, 2001) à 191‰ (EDS IV, 2006).

Le taux d'accès à l'eau potable au niveau national est passé de 38,0% en 2002 à 67,4% en 2006.

En somme, la mise en œuvre du CSLP a permis d'améliorer les principaux indicateurs et de réduire le niveau de pauvreté monétaire de 68,3% en 2001 à environ 56,0% en 2006 sur la base d'un seuil de pauvreté actualisé de 156.195 FCFA. L'objectif d'une réduction d'un quart de la pauvreté pendant la période 2002-2006 n'a pas été atteint. L'analyse dénote un écart significatif entre le milieu rural (69,62%) et le milieu urbain (17,60%) en 2006. Ce qui dénote que la pauvreté en milieu urbain s'est atténuée. L'incidence de la pauvreté urbaine étant passée de 32,8% en 2001 à 17,6% en 2006, soit une baisse de plus de 15 points. En milieu rural, il a évolué de 80,9% en 2001 à 69,6% en 2006, soit une baisse de 11 points.

Le faible niveau de réduction de la pauvreté enregistré s'explique par la faible maîtrise de la croissance démographique (2,2%/an), l'insuffisance du taux de croissance économique (5,1% en moyenne sur la période 2002-2006), la répartition inégale des fruits de la croissance et le faible accès aux services sociaux de base.

Cependant, la non disponibilité d'un certain nombre d'éléments d'analyse (telle qu'une analyse croisée établissant le lien entre croissance/pauvreté/OMD), les résultats de l'ELIM et de l'EDS, etc.) n'a pas permis d'apprécier ces efforts en liaison avec les OMD à l'horizon 2015.

Malgré ces performances, des difficultés relatives à chaque secteur ont été observées. Ainsi, la mise en œuvre du CSCRP reste le plus grand défi pour le Gouvernement, en vue de résorber durablement ces difficultés et de lier les activités de sa mise en œuvre aux OMD.

Aussi, un important soutien de la communauté internationale aidera le Mali à gérer ces chocs externes, soutenir une croissance robuste et progresser dans l'accomplissement des objectifs du CSCRP et des OMD.

DEUXIEME PARTIE : SIMULATION DE SCENARII

L'économie malienne a connu ces dernières années une bonne performance en termes de croissance économique (5,1% en moyenne entre 2002 et 2006). Cette performance est liée essentiellement à d'importants flux d'investissements privés et publics et à l'augmentation sensible des exportations (or et coton). Les prix ont été également contenus à un niveau acceptable (taux d'inflation moyen de 1,7% par an entre 2002 et 2006). Par ailleurs, le pays a bénéficié d'importants appuis financiers de la communauté internationale pour financer sa stratégie de développement dans le cadre du respect des engagements internationaux (dont les OMD).

Dans ces conditions, on pourrait donc s'attendre à ce que la pauvreté ait baissé dans une proportion acceptable. Les résultats préliminaires d'une récente étude⁵, menée par la Banque Mondiale et la DNSI en 2007, affirme effectivement que la pauvreté a baissé de 68,3% en 2001 à 64,4% en 2006. Cette étude vient compléter et confirmer les conclusions des revues du CSLP 2002-2006. Selon les mêmes sources, la pauvreté est mal cernée dans certaines de ses dimensions au Mali, entre autres, l'accès aux actifs de production, l'accès à l'information et à la technologie.

La question qui se pose est de savoir si ces avancées vont permettre au pays d'être au rendez-vous des OMD en 2015 ?

A l'instar des autres pays en développement le Mali vise à atteindre les OMD, notamment le premier objectif des OMD qui est de réduire de moitié la pauvreté entre 1990 et 2015.

Il sera donc question dans cette partie, de faire une analyse croisée entre les efforts de développement et l'atteinte des cibles OMD en se fondant sur deux scénarii :

- le premier ayant trait aux tendances enregistrées au cours des dernières années de mise en œuvre du CSLP 2002-2006 (Scénario de base) ;
- le second à une amélioration des conditions de mise en oeuvre du CSCRP (scénario optimiste).

En d'autres termes, il s'agira de simuler comment la pauvreté évoluera en fonction de la mise en œuvre progressive des orientations stratégiques du CSCRP.

⁵ Tendances et déterminants de la pauvreté au Mali (2001-2006), septembre 2007.

I. Méthodologie

La présente étude, initialement intitulée « Etude des déterminants de la pauvreté à l'aide du modèle T21_Mali » est commanditée par la Cellule Technique de Coordination et de mise en œuvre du CSLP afin de renforcer le processus de révision et de suivi-évaluation du CSLP. Le Comité de Prévision et de Modélisation (CPM) a été chargé de la réaliser conformément à ses missions et attributions. Des termes de référence (TDR) ont été ainsi élaborés adoptés par le CPM et partagés avec la Cellule CSLP.

Parmi les outils du CPM, c'est le modèle T21 qui est approprié pour une analyse croisée et dynamique à moyen et long des problèmes de développement. C'est pourquoi il a été retenu pour la réalisation de cette étude.

Le T21-Mali, qui est une adaptation du T21 élaboré par le Millenium Institute (MI) aux spécificités de l'économie malienne, a été adopté en 2005/2006 par le CPM pour renforcer les capacités nationales en planification stratégique. Cet outil de modélisation et de simulations permet une analyse intégrée, qui prend en compte les liens entre les secteurs économique, social et environnemental à moyen et long termes.

La méthodologie a consisté en une collaboration directe entre le Secrétariat Technique (ST) du CPM, l'unité macroéconomique du CSLP et le consultant du MI à travers des échanges d'informations, des séances de travail et des ateliers de restitution et de partage. L'étude s'est déroulée entre août et septembre 2007, conformément au chronogramme prévu dans les TDR.

Le travail a été effectué en trois phases. Dans un premier temps, le ST a collecté les données nationales nécessaires en vue de l'actualisation de la base de données du modèle. Ces données ont été envoyées au consultant qui a procédé à la mise à jour du modèle. Après les échanges entre le ST et le consultant, les ajustements nécessaires ont été portés et dès lors, le modèle reflète bien le comportement de l'économie malienne et l'évolution des principaux indicateurs sociaux sur la période 1990/2006. Cette phase a duré quatre semaines (du 1er au 30 août 2007).

Dans une deuxième phase, le consultant a effectué une mission d'une semaine à Bamako pour les discussions techniques sur le calibrage du modèle, la définition des hypothèses des scénarii, les simulations et les échanges sur les premières tendances.

Compte tenu de nouvelles attentes spécifiques, cette phase a commencé par des entretiens de l'équipe avec le Directeur de la planification du développement, le Directeur de la statistique et de l'informatique et le Coordonnateur de la cellule CSLP. A l'issue de ces entretiens, il s'est avéré que la priorité de l'heure est de faire une analyse croisée entre la mise en œuvre des actions de développement et la réalisation des OMD.

Cette préoccupation a conduit l'équipe à revoir les objectifs de l'étude et de reformuler son intitulé comme suit : **«Impact de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté sur l'atteinte des OMD au Mali»**. Ceci a amené à procéder à l'intégration de données supplémentaires et à un réajustement du modèle.

Compte tenu du caractère pluridimensionnel du phénomène de la pauvreté (pauvreté des conditions de vie, pauvreté monétaire et pauvreté de capacités), l'équipe a d'abord procédé à l'identification d'indicateurs pertinents susceptibles de représenter ces différentes formes de pauvreté et de mésuser en même temps les OMD. Ainsi, les sept⁶ indicateurs suivants ont été sélectionnés pour mesurer les progrès dans l'atteinte des OMD au Mali:

1. la proportion de la population vivant en dessous du seuil pauvreté ;
2. le taux brut de scolarisation au primaire (premier cycle) ;
3. le rapport Filles/Garçons au primaire ;
4. le taux de mortalité juvénile ;
5. la proportion de la population à moins de 5km d'un CSCOM ;
6. le taux de prévalence du VIH ;
7. le taux d'accès à l'eau potable.

Ensuite, sur la base d'une série d'hypothèses sur les variables endogènes et exogènes, deux scénarii ont été retenus. Il s'agit du :

1. scénario de base, qui est en fait celui du CSCR (cadre fédérateur des politiques et stratégies de développement)
2. scénario optimiste, qui intègre les hypothèses optimistes sur les conditions de mise en œuvre du CSCR au plan interne et externe

Les simulations effectuées sur la base d'hypothèses d'évolution de ces variables et avec comme contrainte les cibles OMD et d'autres variables explicatives (taux de croissance économique, déficit budgétaire, etc.) ont donné des résultats techniques que l'équipe a jugés acceptables comme une base des discussions et de partage.

Enfin, dans la troisième phase, le ST a produit un rapport d'étude provisoire qui a été partagé par les acteurs au cours d'ateliers sectoriels et validé par un atelier national.

II. La pauvreté et sa mesure

Une meilleure évaluation du phénomène de la pauvreté nécessite de fournir les informations indispensables à sa compréhension.

II.1 Définition

Le diagnostic de la pauvreté au Mali a permis de distinguer les trois (3) formes de pauvreté suivantes :

- la pauvreté **de conditions de vie ou pauvreté de masse**, qui se traduit par une situation de manque dans les domaines de l'eau et l'électricité, de l'éducation, de la santé, de l'emploi, du logement, etc. ;
- la pauvreté **monétaire ou de revenu** qui exprime une insuffisance de ressources engendrant une consommation insuffisante ;
- la pauvreté de **potentialité** caractérisée par le manque de capital (accès à la terre, au crédit, aux équipements, etc.).

⁶ Le huitième OMD à savoir « Mettre en place un partenariat mondial pour le développement » étant beaucoup plus lié à la gouvernance internationale, n'est pas spécifiquement abordé dans la présente étude.

Il existe un lien très étroit entre la pauvreté monétaire et la pauvreté des conditions de vie. En effet, lorsqu'un individu dispose de ressources suffisantes, il est à mesure d'améliorer ses conditions de vie dans le ménage à travers l'acquisition de biens ou d'équipements.

II.2 Mesure

La mesure de la pauvreté passe par le choix d'un indicateur de bien-être, généralement défini par le seuil de pauvreté.

Le seuil est conçu de manière à permettre aux personnes qui sont classées comme non pauvres de satisfaire au minimum leurs besoins vitaux (alimentaires et non alimentaires). Au Mali les estimations de la pauvreté ont été construites en 2001 selon une variante de la méthode dite de l'énergie nutritive. La détermination du seuil de pauvreté par cette méthode requiert deux types de données : la consommation d'énergie calorifique (en Kilocalories) et la valeur de la consommation totale du ménage.

Avec cette méthode, on détermine d'abord la quantité énergétique quotidienne nécessaire à la survie de chaque individu. Les normes utilisées en pratique varient entre les pays de 1.800 à 3.000 Kilocalories par adulte et par jour. Au Mali, on a estimé que cette norme était de 2.450 Kilocalories par personne et par jour en 2001. Cette norme est mise en lien avec la valeur de la consommation par tête pour déterminer le seuil de pauvreté alimentaire (estimé à 99.038FCFA en 2001). Le tiers de cette valeur a été considéré comme étant les besoins non alimentaires. Ainsi, un seuil de pauvreté global de 144.022 FCFA par personne et par an a été déterminé en 2001.

L'approche de l'énergie nutritive peut donner des résultats non cohérents sur le plan temporel ou spatial. Sur le plan temporel par exemple, il peut arriver qu'à la suite d'une récession ou d'un choc négatif sur les revenus, les ménages substituent des produits moins chers à forte valeur calorifique aux produits plus chers à faibles calories. Ceci pourrait faire baisser le seuil de pauvreté et on conclurait à une baisse de la pauvreté malgré une détérioration du niveau de vie (Ravallion, 1996 ; Wodon, 1997).

Une méthode alternative pour estimer le seuil de pauvreté est celle du coût des besoins de base. Cette méthode consiste à déterminer dans un premier temps un seuil de pauvreté alimentaire, calculé à partir du coût de la consommation du nombre de Kilocalories requis. Un panier des 20 biens les plus consommés par les ménages et représentant près de 80% de la consommation alimentaire a été arrêté pour le cas du Mali. La valorisation de ce panier pour chaque région a permis de déterminer le seuil de pauvreté alimentaire. Dans un second temps, le seuil non alimentaire a été estimé et la somme des deux seuils donne le seuil de pauvreté total.

Après avoir défini un agrégat de bien-être et construit un seuil de pauvreté, il reste à déterminer des indicateurs de mesure de la pauvreté. L'indicateur le plus simple est l'incidence (ou le taux) de pauvreté. S'il y a n personnes dans la population et que q d'entre elles sont pauvres, c'est-à-dire qu'elles ont un niveau de consommation annuelle Y_i par tête inférieure au seuil de pauvreté Z (donc, si $Y_i < Z$ pour q ménages), le taux de pauvreté est $H=q/n$. Cependant, cet indicateur présente certaines limites. En particulier il n'informe pas sur la situation réelle des pauvres, tous étant placés au même niveau, quel que soit leur degré de pauvreté. Par exemple, si une personne pauvre devient plus pauvre après un choc conjoncturel, H ne change pas.

II.3 Choix des indicateurs

En référence aux cibles OMD et aux diverses dimensions du phénomène de la pauvreté, un nombre restreint de sept (07) indicateurs ont été retenus. Ces indicateurs sont de nature à couvrir les principales dimensions de la pauvreté ainsi que les principales cibles des OMD. Il s'agit de :

1. la proportion de la population vivant en dessous du seuil pauvreté ;
2. le taux brut de scolarisation au primaire (premier cycle) ;
3. le rapport Filles/Garçons au primaire ;
4. le taux de mortalité juvénile (enfants de moins de 5 ans) ;
5. la proportion de la population vivant à moins de 5km d'un CSCOM ;
6. le taux de prévalence du VIH ;
7. le taux d'accès à l'eau potable.

Le huitième OMD à savoir « Mettre en place un partenariat mondial pour le développement » étant beaucoup plus lié à la gouvernance internationale, n'est pas spécifiquement abordé dans la présente étude. Les travaux futurs permettront d'aborder davantage d'autres aspects et d'autres problématiques de la pauvreté et des questions de développement au Mali. Seuls les résultats des différentes simulations relatives au scénario de base et au scénario optimiste des sept indicateurs ci-dessus sont analysés dans les chapitres qui suivent.

III. Principaux résultats et leurs interprétations

III.1 Hypothèses du scénario de base

Le scénario de base (tendanciel) retrace le rythme d'évolution de l'économie à politiques inchangées. Il est fondé sur les expériences du CSLP (croissance tendancielle, réformes structurelles et administratives, allocations budgétaires, secteurs prioritaires, etc.). Il n'y a donc pas de grands changements dans la poursuite des politiques actuelles en termes de changements de comportements des principaux acteurs économiques, de mobilisation des ressources et de leur allocation. L'économie du Mali a connu une croissance annuelle moyenne de 5,1% pendant la période 2002-2006. Le scénario de base suppose que cette tendance va être répliquée pendant la période 2007- 2011.

La simulation est faite sur la base de postulats mathématiques et d'un certain nombre d'hypothèses. Elle permet d'apprécier les résultats qui seront obtenus sur la base de ces hypothèses.

Conditions extérieures

Elles sont relatives aux hypothèses suivantes :

- une stabilité des cours du coton ;
- une amélioration des cours de l'or ;
- une augmentation des prix du pétrole (70 dollars EU/baril en moyenne) ;
- une pluviométrie moyenne ;
- une stabilité socio politique dans la sous-région ;
- un contrôle des risques dans la mobilisation des ressources intérieures et de l'aide extérieure.

Projection démographique

La population est divisée par âge (82 groupes d'âge de 1 an) et par sexe. Le stock de population évolue grâce à trois flux : les naissances, la migration et les décès. Les naissances sont calculées à partir de l'indice synthétique de fécondité, qui est une fonction du revenu, du taux d'alphabétisation et de la mortalité juvénile. Les décès sont calculés à partir du taux de mortalité, qui est une fonction du revenu, de l'accès à la santé de base, de l'accès à l'eau potable et de la nutrition. La migration est prise en compte d'une façon exogène.

Projection économique

Les activités économiques au Mali sont regroupées dans le T21 en trois secteurs : primaire, secondaire et tertiaire. Le secteur primaire comprend la production agricole (6 types de cultures), l'élevage, la pêche et la production de bois. Le secteur secondaire comprend la production minière et les autres types d'industries. Le secteur tertiaire comprend tous les services.

La production dans le T21 Mali est représentée par une fonction de type Cobb-Douglas ($Y=T \cdot K^{\alpha} \cdot L^{(1-\alpha)}$), avec une détermination endogène de la productivité totale des facteurs.

On a estimé à 20 ans la durée moyenne de vie du capital et une élasticité du capital de 0,4. La productivité est calculée à partir du niveau technologique, du taux d'alphabétisation, de la santé, de l'efficacité des infrastructures routières, de la disponibilité d'eau et d'électricité. Dans le secteur agricole, on a aussi considéré les effets des facteurs environnementaux et de l'irrigation sur la production.

Des fonctions de production différentes ont été utilisées pour ce qui concerne la production d'or (un modèle géologique), de l'élevage (ou le stock d'animaux est calculé à partir d'une fonction de croissance biologique et de la disponibilité de la terre), du bois et de la pêche (qui sont exogènes).

Performance du secteur public et accès aux services de base

La performance du secteur public dans la fourniture des services sociaux de base, dans la construction et l'entretien des infrastructures, est déterminée par le modèle d'une façon endogène.

En général, la performance dépend du niveau de dépenses moyennes par personne (ou unité de surface) dans le moyen terme. On a supposé une productivité marginale des investissements en diminution avec la croissance du taux de couverture des services. La stratégie de répartition des dépenses de l'Etat dans les différents secteurs est bâtie sur les orientations stratégiques du CSCRП.

Pauvreté

Le modèle calcule le niveau de pauvreté à partir du revenu moyen par personne en faisant l'hypothèse d'une distribution log-normale du revenu. L'écart type de la distribution est déterminé à partir du coefficient de Gini, qui est exogène. On a estimé un coefficient de Gini en diminution sur les 15 dernières années. Il est passé en effet de 0,525 en 1990 à 0,4 en 2006 en milieu rural et de 0,6 en 1990 à 0,4 en 2006 en milieu urbain.

Calibrage du modèle

En général, le calibrage du modèle a été fait en utilisant les données des différents secteurs au Mali. Le modèle retrace bien les tendances historiques entre 1990 et 2006. Ceci augmente la confiance de l'équipe dans les résultats des projections et dans la capacité du modèle de projeter les indicateurs utiles à l'orientation des politiques socioéconomiques.

III.2 Hypothèses du scénario optimiste

La simulation est faite principalement sur la base des mêmes d'hypothèses fondamentales que le scénario de base, avec quelques exceptions. En particulier, le scénario optimiste suppose que les autorités s'engagent à poursuivre avec persistance les politiques macroéconomiques stables, les politiques sectorielles cohérentes et les réformes structurelles. Il est ainsi fondé sur les orientations stratégiques du CSCRП (objectifs de croissance, de réformes structurelles et administratives, d'allocations budgétaires, des secteurs potentiels, etc.), mais il se veut plus optimiste avec la conjoncture internationale et les conditions environnementales plus favorables que prévue initialement ainsi qu'une plus grande efficacité dans la mise en œuvre du CSCRП.

Les points suivants indiquent les changements spécifiques introduits dans le modèle par rapport au scénario de base (tout changement est indiqué par rapport au scénario de base) :

1. une augmentation de 10% dans la productivité agricole à l'horizon 2009. Cette augmentation est imputable à un changement favorable des conditions climatiques ;
2. une augmentation d'environ 13% de la valeur ajoutée par tonne dans la pisciculture à l'horizon 2015, imputable à une augmentation du prix et une amélioration de l'efficacité dans le secteur ;

3. une augmentation de l'efficacité de l'investissement public, d'environ 7% à l'horizon 2015. Cela dériverait d'une augmentation de l'efficacité dans le secteur public ;
4. une augmentation dans la découverte (30% en plus) et extraction d'or (20% en plus) à l'horizon 2015. Cela est imputable à des conditions géologiques favorables ;
5. une augmentation d'environ 34% de la valeur ajoutée par tonne dans l'élevage, à l'horizon 2015. Cela dériverait d'une augmentation des prix, et une amélioration de l'efficacité dans le secteur ;
6. une augmentation de l'investissement direct étranger de 1,5% du PIB, à l'horizon 2011. Cela est imputable à des bonnes conditions économiques extérieures, et une augmentation de l'attractivité à investir au Mali.

La simulation ainsi faite permet d'apprécier les performances qu'engendrera une amélioration des conditions de mise en œuvre du CSCRП sur le bien-être des populations et le chemin parcouru quant à la réalisation des OMD.

Des projections ont été faites sur la période 2007-2025. Il en résulte qu'à l'issue de la mise en œuvre du CSCRП, des améliorations sensibles sont attendues en terme de bien-être des populations. Cependant, quelque soit le scénario retenu, le Mali ne sera pas au rendez-vous des OMD à l'exception de l'accès à l'eau potable. Les chapitres qui suivent donnent plus de détails sur ces résultats.

III.3 Interprétations des résultats

Sur la base des hypothèses ci-dessus décrites, les simulations ont permis d'aboutir à des résultats qui sont proches des conclusions d'autres travaux antérieurs (rapport OMD 2003, les revues du CSLP 2005 et 2006, BM/DNSI 2007, etc.), mais qui révèlent d'importantes informations adjectives.

En synthèse, selon les deux scénarii la mise en œuvre de la stratégie de développement du Mali (CSCRП) ne permettra pas d'atteindre tous les OMD dans les horizons temporels prévus à cet effet. En effet, toutes choses étant égales par ailleurs, seules les cibles relatives au VIH/SIDA et à l'accès à l'eau potable seront atteintes.

Le scénario optimiste permet d'obtenir en moyenne deux points supplémentaires en terme de croissance économique par rapport au scénario de base. Ceci aura pour impact la baisse de l'incidence de la pauvreté de deux points supplémentaires en 2011, environ quatre points supplémentaires en 2015 et près de cinq points supplémentaires en 2025 (tableau des principaux résultats ci-après). On comprend dès lors que l'impact des effets de politiques socio-économiques sur la pauvreté ne se manifeste que graduellement à moyen et long terme.

La performance pour chaque indicateur est donnée dans les paragraphes qui suivent. Les principaux résultats pour chaque indicateur sont développés en procédant à une comparaison graphique des résultats des deux scénarii qui sont appréciés à partir de la cible OMD.

Tableau 2 : Sortie/principaux résultats

INDICATEURS/ANNEES	SENARIO	1990 Réf	2006	2007	2008	2011	2012	2015	2025
% population dessous seuil pauvreté	Base	69,0	55,1	52,7	51,5	47,7	46,2	41,8	24,1
	Optimiste	69,0	55,1	52,7	51,1	45,7	43,7	37,7	19,0
	Cible/Mali							35,0	
Taux brut de scolarisation au primaire (en %)	Base	26,0	75,4	77,6	79,6	84,4	85,5	87,1	92,5
	Optimiste	26,0	75,4	77,6	79,6	84,4	85,5	87,1	93,6
	Cible/Mali							100,0	
Rapport F/G au primaire (en %)	Base	56,9	77,5	78,1	78,6	79,7	80,3	84,3	97,9
	Optimiste	56,9	77,5	78,1	78,6	79,7	80,3	84,6	100,3
	Cible/Mali							100,0	
Taux de mortalité juvénile (en ‰)	Base	238,9	188,4	183,8	179,2	165,3	160,8	148,2	114,1
	Optimiste	238,9	188,4	183,8	178,8	162,0	156,7	143,5	107,2
	Cible/Mali							79,0	
% population < 5km CSCOM	Base	36,0	49,7	51,1	52,4	56,2	57,6	62,0	72,4
	Optimiste	36,0	49,7	51,1	52,4	56,4	57,9	62,9	73,5
	Cible/Mali							100,0	
Taux de prévalence du VIH (en %)	Base	1,4	1,3	1,2	1,1	0,9	0,8	0,6	0,2
	Optimiste	1,4	1,3	1,2	1,1	0,9	0,8	0,6	0,2
	Cible/Mali							--	
Taux d'accès à l'eau potable (en %)	Base	23,8	68,7	72,4	77,0	90,6	95,0	100,0	100,0
	Optimiste	23,8	68,7	72,4	77,1	91,2	95,9	100,0	100,0
	Cible/Mali							62,0	

Source : Modèle T21-Mali

II.3.1 CROISSANCE

La croissance économique est le premier déterminant de toute stratégie de développement. Elle doit être structurellement solide, durable et auto entretenue.

La Banque Mondiale préconise une croissance forte et durable de l'ordre de 7% par an pour les pays en développement afin que les stratégies développées dans ces pays puissent contribuer véritablement à l'amélioration des conditions de vie et à la réduction de la pauvreté.

La problématique de la croissance est récurrente au Mali. Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté CSLP (2002-2006) avait préconisé une croissance économique moyenne de 6,7% par an pour réduire significativement la pauvreté. Du bilan de sa mise en œuvre et des revues qui en ont été faites, il est ressorti un taux de croissance moyenne de 5,1% sur période. Aussi, l'incidence de la pauvreté n'a pas pu être réduite dans les proportions souhaitées.

La conjoncture dans laquelle le CSLP a été mis en œuvre a été marquée par des fluctuations importantes des prix du pétrole et l'instabilité des cours des principaux produits d'exportation du Mali. Aussi, l'économie malienne reste vulnérable aux facteurs extérieurs tels que : les conditions climatiques défavorables et la fluctuation du taux de change du dollar. En plus de ces facteurs traditionnels de vulnérabilité, l'économie malienne a connu depuis 2002 un certain nombre de chocs imprédictibles dont : (i) la crise socio politique en Côte d'Ivoire qui a perturbé le transport, le commerce, l'investissement, etc., (ii) la mauvaise pluviométrie et l'invasion acridienne de 2004, (iii) la forte inflation et la crise alimentaire de 2005.

Malgré ces difficultés conjoncturelles liées à l'environnement international défavorable et aux chocs internes, la croissance économique du Mali est ressortie à 5,1% en moyenne sur les cinq années (2002-2006) d'exécution de la première phase du CSLP.

Ces performances s'expliquent, notamment par l'augmentation du volume des flux d'investissements privés et publics, de l'augmentation considérable des exportations, d'une forte contribution de la communauté internationale à travers les PTF pour la mobilisation d'importantes aides au développement.

Aussi, c'est pendant cette période que les principales productions (or, coton, céréales, etc.) ont connu les plus fortes croissances. Le Mali a été le premier producteur de coton en Afrique en 2003 avec près 612.000 tonnes et le troisième producteur d'or en 2002 avec environ 66 tonnes.

Bien que des chocs exogènes aient favorisés une forte augmentation des prix en 2002 et 2005, l'inflation est demeurée à un niveau acceptable dans l'ensemble avec un taux moyen de 1,7% sur la période 2002-2006.

Malgré les efforts déployés ces dernières années, la croissance économique évolue en dents de scie et est tributaire des aléas climatiques et des chocs extérieurs (cours mondiaux des produits d'exportation et d'importation, situation de conflits dans les pays d'approvisionnement, etc.). Cet état de fait compromet l'atteinte des objectifs du CSCRCP qui prévoit une croissance continue de 7% du PIB pendant la période 2007-2011.

Le scénario de base simulé (ligne verte dans le Graphique N°1) retrace bien l'évolution de la croissance au Mali à partir du 1990, et la projection jusqu'en 2025 montre une légère accélération de la croissance à long terme. La croissance moyenne à l'horizon 2011 se situe au tour de 5,5% par an (Tableau N° 3), en dessous du taux du 7% prévu dans le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCRCP 2007-2011).

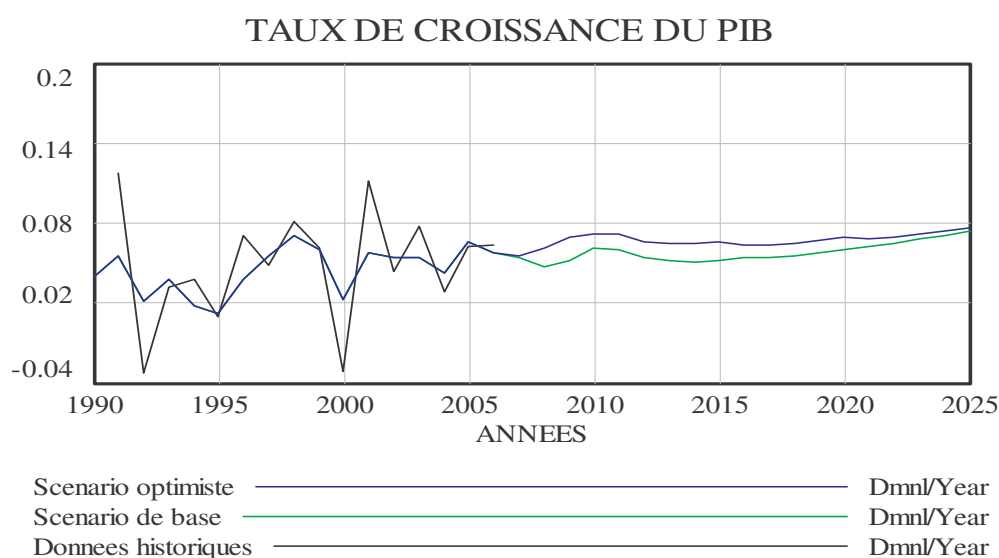
Tableau 3 : Evolution de la croissance économique par scénario (en %)

Scénario/Années	Moyenne	2006	2007	2010	2011	Moyenne	2014	2015	Moyenne	2018	2024	2025	Moyenne
	2002/06					2007/11			2012/15				2016/25
Taux de croissance réel du PIB/Optimiste	5,5	5,8	5,5	7,2	7,2	6,6	6,5	6,6	6,5	6,5	7,4	7,7	6,9
Taux de croissance réel du PIB/Base	5,5	5,8	5,4	6,1	6,0	5,5	5,1	5,2	5,2	5,6	7,1	7,4	6,2

Source : DNPDP-CPM/Modèle T21-Mali

Le scénario optimiste (ligne bleue dans le Graphique N°1) montre l'impact des efforts envisagés dans le CSCRCP pour améliorer et accélérer la croissance. Les résultats sont plus encourageants par rapport au scénario de base. La combinaison des hypothèses décrites dans la section III.2 contribue à une amélioration de la productivité et de l'investissement qui ont un impact direct sur la croissance économique. Dans ce scénario, la croissance moyenne à l'horizon 2015 se situe au tour de 6,6% par an (Tableau N° 3), bien plus proche au taux prévu dans le CSCRCP. Cette différence avec l'objectifs du CSCRCP se justifie par les contre performances enregistrées en 2007 (1,5% de croissance du PIB), alors que le cadrage du CSCRCP prévoyait une croissance de 7% en 2007.

Graphique 1 : Taux de croissance du PIB



Source : DNSI-DNPDP/CPM-Modèle T21-Mali

Le scénario optimiste correspond à la volonté des autorités de relever le déficit de la création de richesses et de promouvoir une redistribution équitable pour un meilleur bien-être des populations maliennes à moyen et long termes. Sur la base des réformes administratives et structurelles et un fort soutien aux secteurs productifs, la mise en œuvre du CSCRП permettrait d'impulser une croissance forte, soutenue et durable. Avec une bonne politique de redistribution et une maîtrise de la démographie, cette croissance favorisera l'amélioration des conditions des pauvres à moyen et long termes. Avec la mise en œuvre du scénario optimiste, on s'attendrait donc à une baisse significative de la pauvreté dans les années à venir.

II.3.2 PAUVRETE

« Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population (hommes- femmes) dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté »

Le premier objectif des OMD est « Eliminer l'extrême pauvreté et la faim ». Il comporte deux cibles, celui retenu dans cette étude est de réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté.

Le seuil de pauvreté au Mali a été estimé à 77.204 FCFA par individu et par an en 1994 contre 97.843 FCFA en 1999. Les résultats de l'EMEP ont permis de fixer ce seuil à 144.022 FCFA en 2001. Ainsi, le pourcentage de la population qui consomme annuellement l'équivalent de moins de 144.022 FCFA et qui se trouve de ce fait classée dans la population pauvre, s'élève à 68%. Ainsi, par extrapolation et selon le premier rapport de mise en œuvre des OMD au Mali (2004), l'incidence de la pauvreté a été estimée à 69% en 1990.

Sur cette base, la cible OMD pour le Mali consisterait à réduire l'incidence de la pauvreté de 69% en 1990 à environ 35% en 2015. Les estimations faites par l'ODHD/LC en 2006 font état d'une incidence de la pauvreté de 56%.

Dans les deux scénarios simulés, on obtient des résultats significativement différents. Ainsi, une baisse moyenne de 3,7 points par an serait obtenue avec le scénario optimiste contre 2,8 points avec le scénario de base sur la période 2007-2011 (Tableau N°4). A moyen et long termes, la réduction de la pauvreté s'accélère, avec une baisse moyenne par an de 4.7% en 2015 pour le scénario optimiste et de 3,2% en 2015 pour le scénario de base.

Tableau 4 : Evolution de l'incidence de pauvreté (cible OMD = 35% en 2015)

Scénario/Années	2006	2007	2008	2011	Moyenne 2007/11	2012	2015	Moyenne 2012/15	2016	2019	2025	Moyenne 2016/25
Incidence/Scénario optimiste (en %)	55,135	52,72	51,12	45,73		43,68	37,71		35,73	29,97	18,99	
Taux de baisse de l'incidence/scénario optimiste		-0,044	-0,030	-0,043	-3,7%	-0,045	-0,051	-4,7%	-0,053	-0,060	-0,089	-6,6%
Incidence/Scénario de base (en %)	55,135	52,72	51,45	47,72		46,15	41,82		40,31	35,48	24,12	
Taux de baisse de l'incidence/scénario de base		-0,044	-0,024	-0,032	-2,8%	-0,033	-0,033	-3,2%	-0,036	-0,045	-0,078	-5,3%
Données historiques de l'incidence	0,560	--	--	--		--	--		--	--	--	

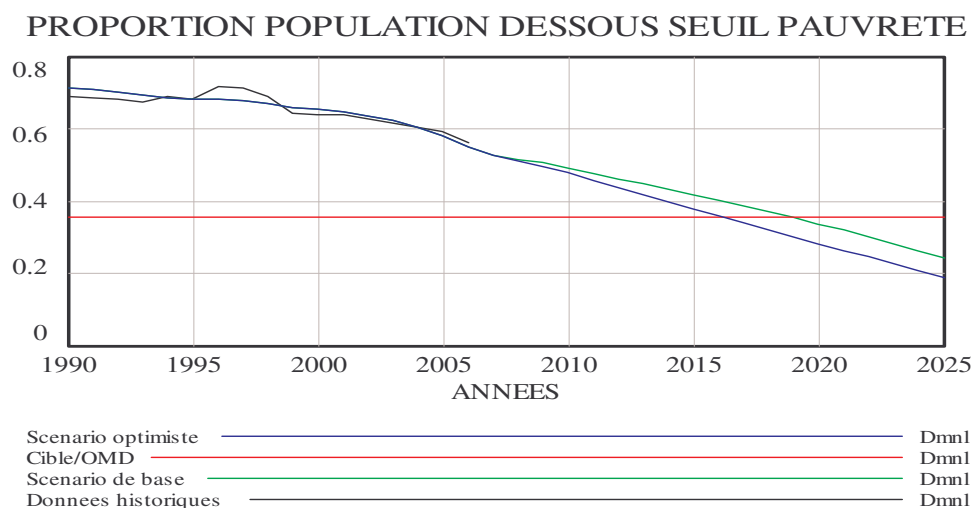
Source : DNPД-СРМ/Modèle T21-Mali

Cette réduction plus rapide observée dans le scénario optimiste est principalement due à l'augmentation du revenu des ménages, conséquence de l'augmentation de la productivité et de l'investissement.

Dans l'hypothèse d'une diminution graduelle du coefficient de Gini, cette augmentation du revenu des ménages se distribue particulièrement à faveur des ménages plus pauvres, en renforçant l'effet de réduction de la pauvreté en milieu rural par une diminution de l'écart entre les revenus urbains et ruraux.

Avec ces baisses, l'incidence de la pauvreté serait de 46,2% avec le scénario optimiste contre 48,2% avec le scénario de base en 2011 (Graphique N°2). Elle serait respectivement de 48,9% contre 42,8% en 2015 et de 20,3% contre 24,9% en 2025.

Graphique 2 : Proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté



Source : DNSI-CSLP-ODHD/CPM-Modèle T21-Mali

En somme, on peut affirmer qu'il serait très difficile pour le Mali d'être au rendez-vous pour cet objectif en 2015. La cible serait atteinte au Mali en 2017 pour le scénario optimiste et en 2020 pour le scénario de base. Le principal enseignement est que la mise en œuvre du CSCRP a un impact significatif à moyen et long termes lié à la nature des effets (retardés, décalés, amplificateurs, etc.) des principaux déterminants de la pauvreté tels que l'éducation, la santé et les infrastructures.

II.3.3 EDUCATION

« Donner à tous les enfants, filles et garçons, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études, d'ici 2015 »

Les caractéristiques du capital humain et du marché du travail influent sur la pauvreté. Selon les résultats préliminaires de l'ELIM 2006, la pauvreté baisse sensiblement quand le niveau d'instruction du chef de ménage s'améliore. Les ménages dont le chef a un niveau secondaire ou universitaire ont un taux de pauvreté six fois moins important que ceux dont le chef n'a pas été à l'école. Autrement dit, la rentabilité probable de l'éducation sur le marché du travail contribue fortement à réduire la pauvreté. D'ailleurs l'écrasante majorité des pauvres (neuf sur dix) vit dans des ménages dont le chef n'a pas eu l'opportunité de recevoir une instruction scolaire.

Il en ressort ainsi que le niveau d'instruction et les caractéristiques des individus sur le marché du travail sont fortement corrélés. Les pauvres sont fortement concentrés dans l'agriculture (zones cotonnières). Ceci s'explique en partie par la faiblesse de leur capital humain (près de 9 sur 10 n'ont jamais été à l'école) mais aussi par le type d'agriculture peu rentable qu'ils pratiquent.

Dans cette étude, l'indicateur d'appréciation retenu est le taux brut de scolarisation (TBS) au primaire, avec comme cible, donner à tous les enfants, filles et garçons, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études d'ici 2015.

En 2006, le TBS était de 75,0%, sur cette base, la cible OMD pour le Mali consisterait à ramener ce taux à 100% en 2015, c'est-à-dire rattraper 25 points en neuf ans.

Dans les deux scénarios, on obtient des résultats quasiment identiques à moyen terme et légèrement différents à long terme (Tableau N°5). Ainsi, le TBS se situerait à 84,4% en 2011 et 87,1% en 2015 pour les deux scénarios, contre 75,0% en 2006.

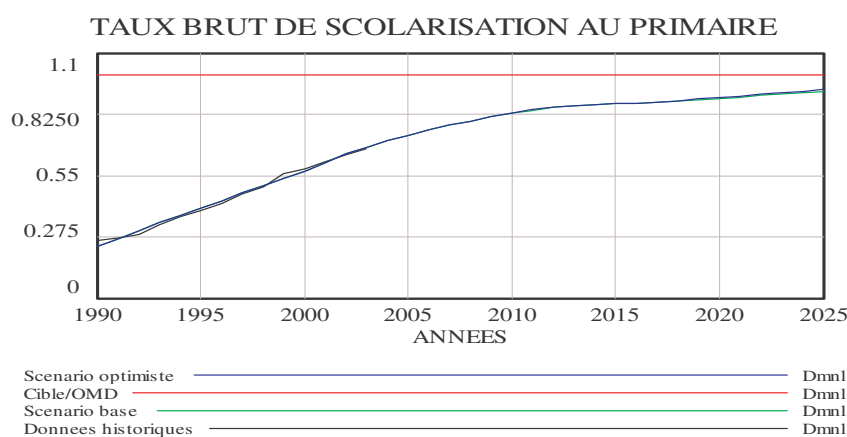
Tableau 5 : Evolution du taux brut de scolarisation

Années	2006	2007	2008	2011	2012	2015 Cible OMD = 100%	2025
Taux brut de scolarisation au premier cycle/Optimiste	75.4%	77.6%	79.6%	84.4%	85.5%	87.1%	93.6%
Taux brut de scolarisation au premier cycle/Base	75.4%	77.6%	79.6%	84.4%	85.5%	87.1%	92.5%
Taux brut de scolarisation au premier cycle/Historique	75.0%						

Source : CPS-Education/DNSI-DNPD/CPM-Modèle T21-Mali

La rigidité de cet indicateur à court terme malgré les efforts d'investissement public dans le secteur de l'éducation s'explique par « les effets retard et le poids démographique ». Le période nécessaire pour construire les infrastructures, former les enseignants pouvant prendre en charge tous les enfants en âge scolarisable est à moyen et long termes. Ainsi, à long terme, les résultats sont assez encourageants pour le scénario optimiste (ligne bleue, graphique N°3) par rapport au scénario de base (ligne verte, graphique N°3).

Graphique 3 : Evolution du Taux brut de scolarisation au primaire



Source : CPS-Education/DNSI-DNPD/CPM-Modèle T21-Mali

Avec la mise en œuvre du CSCRP, l'accès universel à l'éducation ne pourrait pas se réalisé quelque soit le scénario choisi. Cependant, cet indicateur s'améliorerait fondamentalement par rapport à 2006. Ainsi, le TBS augmenterait quasiment dans les mêmes proportions que l'on soit en scénario de base ou en scénario optimiste. Ceci s'explique par la complexité de la gestion de l'école qui est non seulement liée aux contraintes financières et démographiques, mais aussi à des considérations socioculturelles et aux facteurs temporels.

II.3.4 SANTE

«Taux de couverture sanitaire dans un rayon de 5 km »

La principale problématique en matière de santé au Mali est l'accessibilité géographique et économique des populations aux services de santé. Ainsi, les principales orientations stratégiques consistent notamment à l'extension de la couverture des soins primaires (infrastructures, personnel, matériels) et médicaments) et le renforcement de la lutte contre les maladies infantiles et maternelles et contre le paludisme.

Cet indicateur est transversal, tous les indicateurs de santé y dépendent. Il n'y a pas une cible OMD spécifique le concernant. Cependant, il constitue le principal mobile de l'accès universel à la santé.

Les résultats des deux scénarios sont assez similaires (tableau N°6) et montrent une nette amélioration de l'indicateur mais très en deçà de la cible OMD en 2015.

Tableau 6 : Evolution du Taux de couverture sanitaire à 5 km

Années	2006	2007	2008	2011	2012	2015 Cible OMD = 100%	2025
Taux de couverture sanitaire à moins de 5km d'un CSCOM/Optimiste	49.7%	51.1%	52.4%	56.4%	57.9%	62.9%	73.5%
Taux de couverture sanitaire à moins de 5km d'un CSCOM/Base	49.7%	51.1%	52.4%	56.2%	57.6%	62.0%	72.4%
Taux de couverture sanitaire à moins de 5km d'un CSCOM/Historique	51,0%	--	--	--	--	--	--

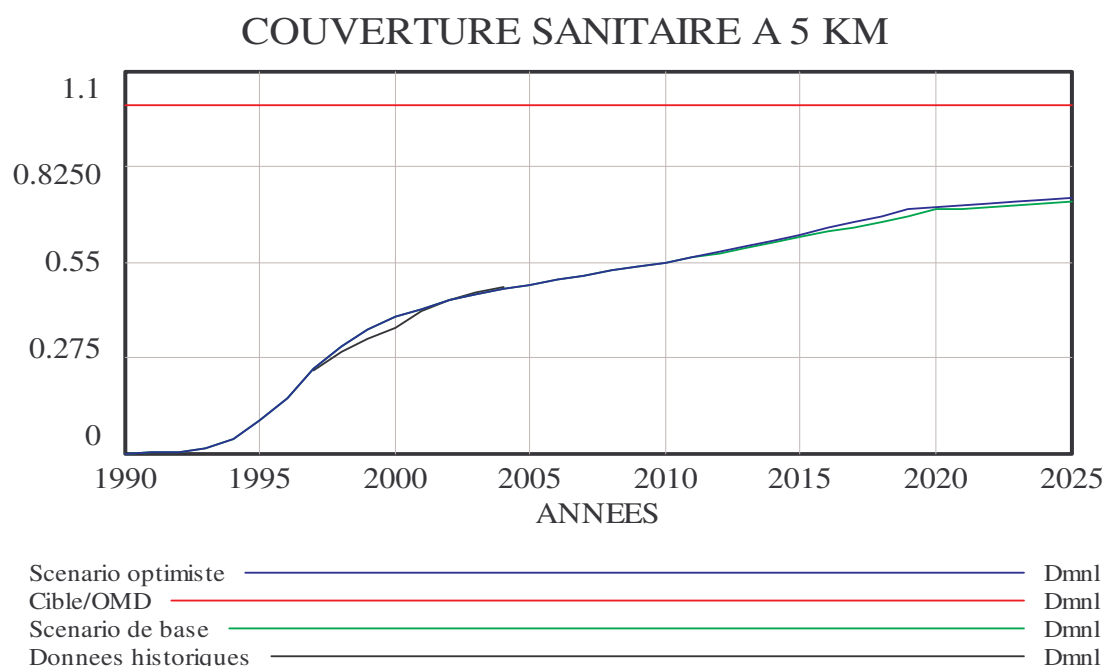
Source : CPS-Santé/DNSI-DNPD/CPM-Modèle T21-Mali

Au Mali, on dénombrait 785 CSCOM en 2006. La couverture sanitaire de la population dans un rayon de 5 km était de 51,0% en 2006.

Le scénario de base simulé (ligne verte, graphique N°4) indique une amélioration de la couverture sanitaire à moins de 5 km. Le taux de couverture se situerait à 56,2% en 2011 et passerait à 62,0% en 2015 (Tableau N° 6) contre 51,0% en 2006.

Avec le scénario optimiste qui fait l'hypothèse de plus d'investissements publics dans le secteur de la santé, le taux de couverture dans un rayon de 5km serait encore meilleur par rapport au scénario de base avec 56,4% en 2011 et 62,9% en 2015 contre 51,0% en 2006.

Graphique 4 : Taux de couverture sanitaire à 5 KM



Source : CPS-Santé/DNSI-DNPD/CPM-Modèle T21-Mali

Malgré ces meilleures performances, l'écart entre les niveaux des indicateurs et les cibles OMD est très important. Ceci s'explique par le fait que le coût unitaire pour garantir l'accès à la santé de base augmente quand l'on cherche à couvrir (en terme de matériels, de logistique et de motivation du personnel) les zones rurales d'accès difficile du territoire. Par conséquent, vue l'étendue du territoire et les ressources limitées du pays, le taux de couverture nationale ne peut qu'évoluer timidement.

« Réduire de 2/3, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans »

En matière de santé, la vision stratégique du CSCRP est celle qui confirme que l'amélioration de l'accessibilité des populations aux services de santé favorise l'augmentation de l'espérance de vie, la diminution du taux de mortalité maternelle et infantile, la réduction de la mortalité et de la morbidité liées aux maladies prioritaires.

Cette vision est en ligne avec celle des OMD. Dans cette étude, l'indicateur d'appréciation retenu est la mortalité des enfants de moins de cinq ans (mortalité juvénile) avec comme cible "réduire de 2/3 le taux de mortalité infanto-juvénile à l'horizon 2015".

Selon EDS-IV, la mortalité des enfants de moins de cinq ans s'établit à 191‰ en 2006 contre 238‰ en 1991 et 229‰ en 2001 (EDS-II), sur cette base, la cible OMD pour le Mali consisterait à ramener ce taux à environ 79‰ à l'horizon 2015. Ceci reviendrait à rattraper 112 points en neuf ans.

Dans les deux cas de figure, on obtient des résultats assez différents mais largement insuffisants pour atteindre la cible OMD (Tableau N°7).

Tableau 7 : Evolution du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

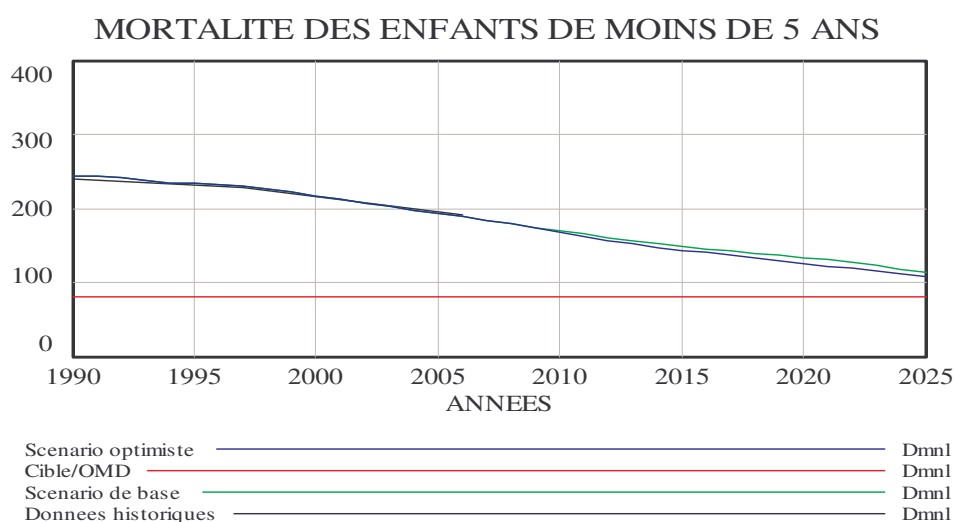
Années	2006	2007	2008	2011	2012	2015 Cible OMD = 79 ‰	2025
Taux de mortalité des enfants de moins de 5ans/Optimiste (en ‰)	188.4	183.8	178.9	162.0	156.7	143.5	107.2
Taux de mortalité des enfants de moins de 5ans/Base (en ‰)	188.4	183.8	179.2	165.3	160.8	148.2	114.1
Taux de mortalité des enfants de moins de 5ans/Historique (en ‰)	191.0	--	--	--	--	--	--

Source : CPS-Santé/DNSI-DNPD/CPM-Modèle T21-Mali

Le scénario (ligne verte, Graphique N°5) montre une baisse importante du taux de mortalité infento-juvénile. Le Tableau N°7 indique qu'il se situerait à 165,3‰ en 2011 et passerait à 114,1‰ en 2015 contre 191,0‰ en 2006.

Avec le scénario optimiste (ligne bleue, graphique N°5), une nette amélioration est attendue surtout à long terme, le taux de mortalité infento-juvénile serait à 162,0‰ en 2011 et atteindrait 107,2‰ en 2015 contre 191‰ en 2006.

Graphique 5 : Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans



Source : CPS-Santé/DNSI-DNPD/CPM-Modèle T21-Mali

Malgré l'hypothèse d'une intensification de l'investissement public dans le secteur de la santé, le nombre d'enfants qui meurent avant leur cinquième anniversaire démunirait graduellement avec la mise en œuvre du CSCR. Cependant, cet objectif semble être difficilement réalisable au Mali quelque que soit le scénario retenu. Ceci s'explique par le fait que ce flux d'investissement public est considéré dans le modèle comme générique (pas spécifiquement pour les enfants et les femmes en âge de procréer) mais aussi par la faiblesse des revenus des ménages et de « l'effet retard » des investissements de l'éducation sur la santé.

II.3.5 MALADIES

« D'ici à 2015, enrayer la propagation du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance actuelle »

Le Cadre Stratégique National de Lutte contre le SIDA (CSN) retrace la vision stratégique du Mali en matière de lutte contre le VIH/SIDA. Cette vision consiste à soutenir les communautés pour réduire le risque et la vulnérabilité à l'infection et atténuer l'impact global de l'épidémie sur le développement. Elle s'est traduite par l'adoption d'outils permettant une prise en compte transversale du VIH et du SIDA dans le CSCR.

L'épidémie du VIH/SIDA affecte négativement tous les secteurs de l'économie. Les conséquences de la propagation du VIH et de l'évolution du SIDA sont entre autres :

- l'affectation des perspectives de croissance économique ;
- les personnes qui meurent à cause du SIDA laissent derrière elles des orphelins, des veuves, des veufs et des parents éplorés qui pourront très probablement se retrouver dans la rue et dans la prostitution ;
- une mort causée par le SIDA peut entraîner les affectés dans une situation de pauvreté par la perte des allocations ou autres formes de moyens de subsistance ;
- la perte du revenu familial ou des moyens d'existence peut engendrer une permutation des tâches qui se répercute sur la capacité des enfants à fréquenter l'école et leurs perspectives d'avenir ;
- l'éclatement des structures familiales et des formes de sécurité qui s'y attachent, particulièrement pour les femmes, les enfants et les personnes âgées ;
- la disparition des personnes actives dans les services tels que la santé, l'éducation, la justice et les services en uniforme, qui affecte la capacité de ces services à répondre de façon appropriée à leur mandat et à remplir des fonctions de responsabilité dans la communauté.

Dans cette étude, l'indicateur d'appréciation retenu est le taux de séroprévalence nationale au VIH, avec comme cible, d'inverser la tendance.

Selon EDS-IV, le taux de séroprévalence nationale au VIH est de 1,3% en 2006 dont 1,5% chez les femmes et 1,0% chez les hommes. Sur cette base, la cible OMD pour le Mali consisterait à faire baisser considérablement le rythme des nouvelles infections au VIH d'ici 2015.

Les résultats des deux scénarios sont similaires (tableau N°8) et montrent une nette baisse du taux de prévalence. Cet indicateur évolue favorablement vers la cible OMD.

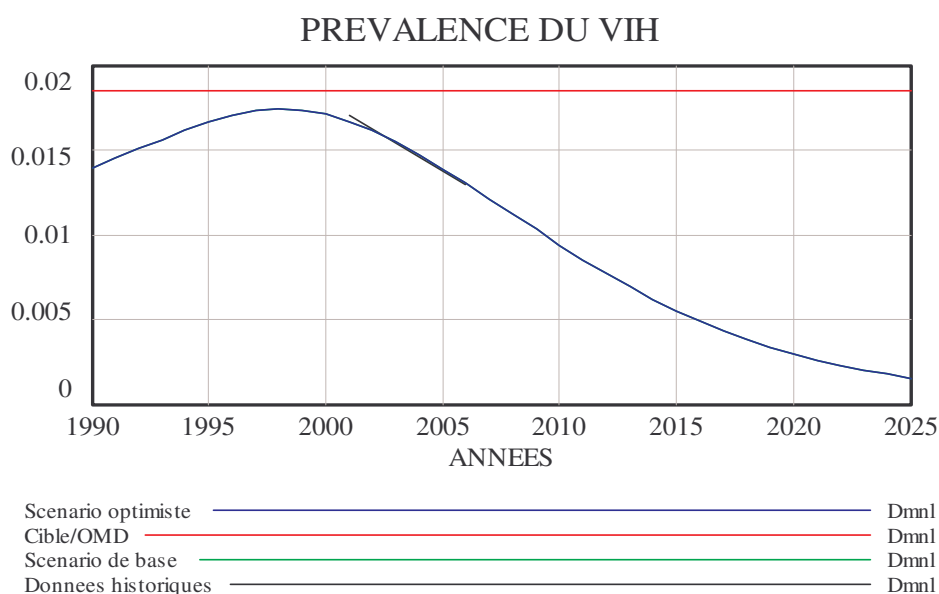
Tableau 8 : Evolution du taux de séroprévalence nationale au VIH

Années	2006	2007	2008	2011	2012	2015 Cible OMD = inverser la tendance	2025
Taux de prévalence des adultes au VIH/Optimiste (en %)	1.3%	1.2%	1.1%	0.9%	0.8%	0.6%	0.2%
Taux de prévalence des adultes au VIH/Base (en %)	1.3%	1.2%	1.1%	0.9%	0.8%	0.6%	0.2%
Taux de séroprévalence nationale au VIH/Historique (en %)	1.3%	--	--	--	--	--	--

Source : CPS-Santé/DNSI-DNPD/CPM-Modèle T21-Mali

L'impact de la stratégie de développement sur la séroprévalence au VIH ne change pas d'un scénario à l'autre (graphique N°6 : ligne verte pour le scénario de base et bleue pour le scénario optimiste sont confondues) car on n'a pas simulé d'autres interventions spécifiques différentes de celles en cours et qui sont renforcées dans le CSCRП avec lesquelles on a déjà obtenu des résultats encourageants. Ainsi, le taux de séroprévalence nationale au VIH serait à 0,9% en 2011 et passerait à 0,6% en 2015 contre 1,3% en 2006.

Graphique 6 : Taux de séroprévalence au VIH



Source : CPS-Santé/DNSI-DNPD/CPM-Modèle T21-Mali

Avec la mise en œuvre du CSCRП, l'objectif consistant à inverser, d'ici 2015, la propagation du VIH est vraisemblable et le Mali serait en 2015 parmi les pays ayant obtenu les meilleurs niveaux pour cet indicateur. Dans l'espoir que d'ici là, des médicaments pourraient être disponibles contre le SIDA, le Mali se doit de renforcer le dispositif actuel de riposte contre ce fléau afin de consolider les résultats obtenus.

II.3.6 GENRE

« Eliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire, de préférence d'ici 2005 ; et à tous les niveaux de l'éducation au plus tard d'ici 2015 »

L'importance de la scolarisation des filles n'est plus à démontrer. Les études ont montré que l'éducation de la femme (qui passe par la scolarisation de la petite fille) est un des déterminants les plus importants dans le développement et l'épanouissement d'un peuple.

Au Mali, les autorités politiques ainsi que la société civile ont manifesté une volonté réelle dans ce sens afin d'impulser la promotion de la Femme et de réduire les inégalités à tous les niveaux de la vie socio-économique.

Dans la présente étude, l'indicateur d'appréciation retenu est le Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, avec comme cible, d'éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire d'ici 2015 ».

Le taux brut de scolarisation au premier cycle a atteint à 75,0% en 2006 (dont 65,1% pour les filles). Sur cette base, la cible OMD pour le Mali consisterait à ramener ce taux au moins à 100% en 2015.

Les résultats des deux scénarios sont assez similaires à moyen terme et très différents à long terme (tableau N°9), ils montrent une nette amélioration de l'indicateur mais très en deçà de la cible OMD en 2015.

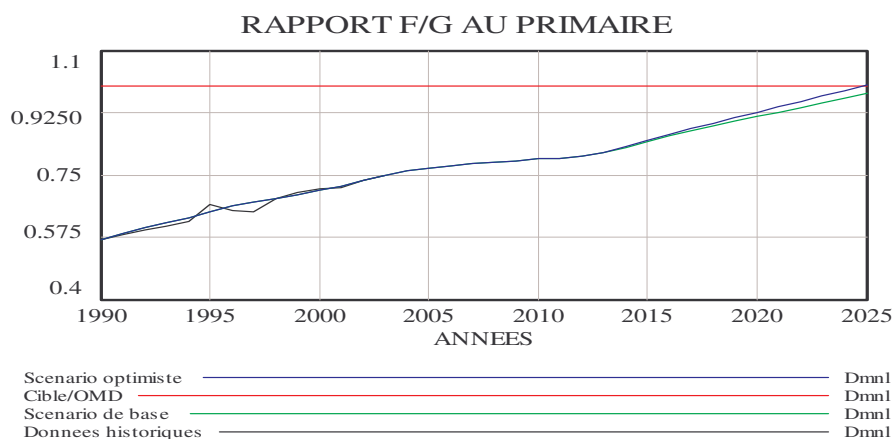
Tableau 9 : Evolution du ratio Filles/Garçons au primaire

Années	2006	2007	2008	2011	2012	2015 Cible OMD = 100%	2025
Ratio Filles/Garçons au premier cycle/Optimiste	77.5%	78.1%	76.6%	79.7%	80.3%	84.6%	100.3%
Ratio Filles/Garçons au premier cycle/Base	77.5%	78.1%	76.6%	79.7%	80.3%	84.3%	97.9%
Ratio Filles/Garçons au premier cycle/Historique	65,1%	--	--	--	--	--	--

Source : CPS-Education/DNSI-DNPD/CPM-Modèle T21-Mali

Jusqu'en 2012, les deux scénarios produisent les effets (lignes verte et bleue sont confondues, graphique N°7). Ils indiquent une amélioration du rapport entre filles et garçons au primaire, avec 79,7 filles pour 100 garçons en 2011 et 80,3 filles pour 100 garçons en 2015 contre 65,1 filles pour 100 garçons en 2006. C'est à long terme que le scénario optimiste se démarque du scénario de base avec 100,3 filles pour 100 garçons en 2025 pour le scénario optimiste contre 97,9 filles pour 100 garçons pour le scénario de base. Ceci s'explique par le fait que les filles sont numériquement supérieures aux garçons, donc l'égalité indiquerait un rapport supérieur à cent.

Graphique 7 : Rapport Filles/Garçons au primaire



Source : CPS-Education/DNSI-DNPD/CPM-Modèle T21-Mali

La rigidité de cet indicateur à court terme malgré les efforts d'investissement public dans le secteur de l'éducation s'explique par « les effets retard ». La réalisation de cet objectif ne relève pas uniquement des contraintes financières et structurelles, les considérations socio-culturelles y prennent une part importante. La période nécessaire pour faire changer les mentalités et résoudre l'insuffisance des revenus des parents (pour supporter la scolarité de tous leurs enfants en âge scolarisable) est long.

L'existence d'une réelle volonté politique et le dynamisme des associations et ONG féminines et des autres composantes de la société civile, ont permis d'enregistrer des avancées significatives au Mali en matière d'égalité des sexes même si celles-ci demeurent encore en deçà des attentes. Davantage d'efforts doivent être fournis en vue d'anéantir le poids des pesanteurs socio-culturelles qui pèsent sur cet indicateur au Mali.

II.3.7 EAU POTABLE

« Réduire de 1/2, d'ici l'an 2015, le pourcentage de la population n'ayant pas accès, de façon durable, à un approvisionnement en eau potable »

L'eau est source de développement et de progrès. L'accès à l'eau, sa disponibilité et sa qualité constituent donc un enjeu majeur pour toute stratégie de développement. Pour apprécier cette dimension, on se réfère aux indicateurs partiels que sont les sources d'approvisionnement en eau potable.

L'indicateur d'appréciation retenu dans cette étude est la gestion durable de l'environnement avec comme cible de réduire de 1/2, d'ici l'an 2015, le pourcentage de la population n'ayant pas accès, de façon durable, à un approvisionnement en eau potable.

En 1990, le taux d'accès à l'eau potable au niveau national était 23,8%, ce qui veut dire qu'environ 76% des maliens n'avaient pas accès à l'eau potable en 1990. Sur cette base, la cible OMD pour le Mali consisterait à réduire de moitié la proportion de la population n'ayant pas accès à l'eau potable (76%/2), soit 38%. Ceci consiste à ramener le taux d'accès national à environ 62% (23,8%+38%) à l'horizon 2015.

Les résultats des deux scénarios sont légèrement différents (tableau N°10) et montrent les progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif. Les deux scénarios contribueront à pérenniser, consolider et améliorer la qualité de cet indicateur à l'horizon 2015.

Tableau 10 : Evolution du taux d'accessibilité à l'eau potable

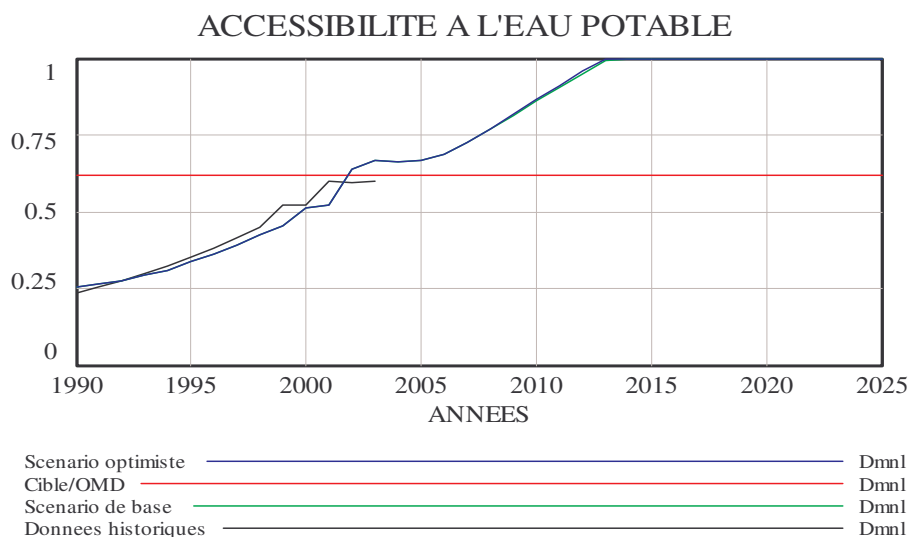
Années	2006	2007	2008	2011	2012	2015 Cible OMD = 62%	2025
% de la population ayant accès à l'eau potable/Optimiste	68.7%	72.4%	77.1%	91.2%	95.9%	100%	100%
% de la population ayant accès à l'eau potable/Base	68.7%	72.4%	77.0%	90.6%	95.0%	100%	100%
% de la population ayant accès à l'eau potable/Historique	67,4%	--	--	--	--	--	--

Source : CPS-MEE/DNPD/CPM-Modèle T21-Mali

Le Mali a déjà réalisé cet objectif où le taux d'accès a atteint 68,7% depuis 2006. Tous les scénarii contribueront à renforcer cet acquis.

Le scénario de base simulé (ligne verte, graphique N°8) indique une amélioration du taux d'accès à l'eau potable avec 90,6% en 2011 et 100,0% en 2015 (Tableau N° 10) contre 68,7% en 2006. Avec le scénario optimiste (ligne bleue, graphique N°8), le rythme d'accès des populations à l'eau potable s'améliore par rapport au scénario de base avec 91,2% en 2011 et 100,0% en 2015.

Graphique 8 : Taux d'accessibilité à l'eau potable



Source : CPS-MEE/DNPD/CPM-Modèle T21-Mali

La mise en œuvre du CSLP 2002-2006 a permis d'atteindre cet objectif. L'exécution du CSCRP contribuerait à renforcer ces acquis et à promouvoir l'accès universel à l'eau. A l'horizon 2015, l'accès de 100% de la population à l'eau potable est réalisable quelque que soit le scénario retenu.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cette étude réalisée dans le cadre des activités du CPM, notamment l'expérimentation du modèle T21 au Mali, a permis de faire une analyse dynamique de l'impact des actions inscrites dans la stratégie nationale de développement (CSCRП) sur les O.M.D au Mali.

La pauvreté a baissé d'environ douze points sur la période 2002-2006 au Mali. Avec la mise en œuvre du CSCRП, elle devrait continuer à baisser selon les objectifs et les orientations stratégiques des autorités. Ces efforts permettront, certes, d'améliorer les conditions de vie des populations, mais les chances d'atteinte de toutes les cibles OMD à l'horizon 2015 restent très faibles pour le Mali.

A l'issue des simulations faites sous les hypothèses de la continuité des politiques actuelles (inscrites dans le CSCRП) et d'une relative stabilité des facteurs exogènes, le principal objectif des OMD à savoir réduire de moitié la proportion de la population pauvre (correspondant à une incidence d'environ 35% pour la Mali) à l'horizon 2015, ne sera pas atteint. Seules deux cibles OMD ont de fortes chances d'être atteintes en 2015 par le Mali (il s'agit notamment de l'accès à l'eau potable avec un taux d'accès de 100% en 2015 et du ralentissement de la propagation du VIH avec un taux de séroprévalence de 0,6% en 2015).

Ainsi, avec le scénario de base, l'incidence de la pauvreté serait de 48,2% en 2011, elle se situerait à 42,3% en 2015, contre 56,0% en 2006. Pour ce scénario, c'est en 2020 que la cible OMD serait atteinte avec une incidence de 34,8%.

Quant au scénario optimiste (pour lequel la conjoncture internationale et les conditions environnementales de mise en œuvre du CSCRП sont supposées plus favorables que prévue initialement), la proportion de la population pauvre serait de 46,2% en 2011. Elle passerait à 38,9% en 2015, contre 56,0% en 2006. Pour ce scénario, c'est en 2017 que la cible OMD serait atteinte avec une incidence de 35,1%.

D'importants progrès seront faits dans le cadre de l'amélioration de la scolarisation générale et la parité filles/garçons à l'école primaire ainsi que dans la baisse de la mortalité infanto-juvénile, mais les cibles OMD seront difficilement atteintes en 2015, avec un TBS de 87,1% (dont 84,6% pour les filles) et un taux de mortalité infanto-juvénile de 143,5‰.

Au regard de cette conclusion, les recommandations suivantes sont formulées en vue de faire en sorte que le CSCRП puisse constituer le plan d'action à mi-parcours pour la réalisation des OMD au Mali à l'horizon 2015. Elles sont de deux ordres, celles contribuant à améliorer le processus la planification et la mise en œuvre des interventions, d'une part et celles contribuant à augmenter l'impact des interventions programmées dans le CSCRП sur l'atteinte des OMD, d'autre part.

✓ **Recommandations visant à améliorer le processus de la planification et la mise en œuvre des interventions :**

1. évaluer pour tous les secteurs concernés, les nouveaux besoins financiers nécessaires à l'atteinte des cibles OMD à l'horizon 2015 en considérant les contraintes et les retards intrinsèques pour l'expansion de la capacité des structures à fournir les services indispensables ;
2. élaborer un plan d'action global de financement des OMD au Mali ;
3. intégrer ce plan de financement au document de la stratégie de réduction de la pauvreté ;
4. renforcer les capacités d'analyse des structures chargées de la mise en œuvre et du suivi-évaluation du CSLP ;
5. redynamiser le mécanisme d'appui des PTF à la stratégie de réduction de la pauvreté au Mali ; etc.
6. renforcer la gouvernance politique et économique ;

✓ **Recommandations visant à augmenter l'impact des interventions programmées dans le CSCRП sur l'atteinte des ODM :**

1. une stabilisation des revenus des populations vulnérables, notamment celles rurales, les jeunes et les femmes, afin de faciliter l'accès des ménages aux services sociaux de base ;
2. une formation massive des personnels sanitaires et enseignants pour accélérer l'extension de la couverture des services de base aux régions difficilement accessibles ;
3. un renforcement des dispositifs de prévention et de prise en charge des femmes enceintes et des enfants de moins de cinq ans contre le paludisme, le VIH et le SIDA.

Des travaux ultérieurs sur ces trois derniers points sont nécessaires afin de proposer dans ce sens une série de mesures soutenables.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Banque mondiale, Partenariat Mali – Banque mondiale, 2003.

Banque Mondiale/DNSI, Tendances et déterminants de la pauvreté au Mali (2001-2006), septembre 2007.

Cellule CSLP, Rapport de Mise en Œuvre 2006, juin 2007.

Cellule CSLP, Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSCR) final, 2002.

Cellule CSLP, Cadre Stratégique pour la Croissance et Réduction de la Pauvreté (CSCR 2007-2011), 2006.

Cellule CSLP, Premier rapport sur le suivi de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : "Un monde meilleur pour tous", République du Mali/PNUD, novembre 2004.

CPS/Santé-DNSI, Enquêtes Démographique et de Santé (EDSM-III 2001 et EDSM-IV 2006).

DNPD/DNSI, Rapports sur la situation économique et sociale du Mali et les perspectives, 2002 à 2006.

DNSI, Rapport de synthèse des résultats préliminaire de l'Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages (ELIM 2006), 2007.

Primature/République du Mali, Evaluation de l'action du gouvernement de 2002 à 2006, mars 2007.

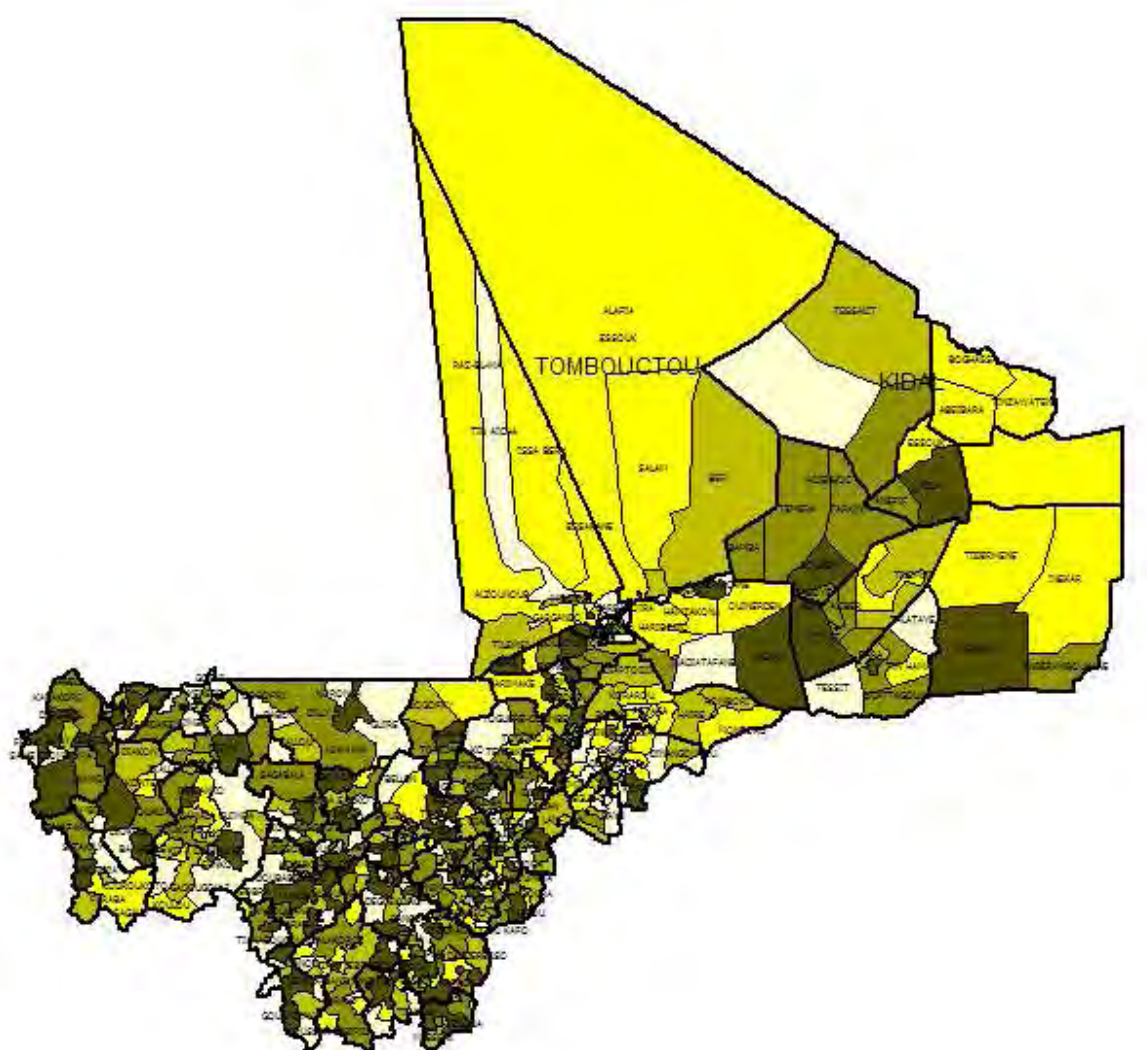
Haut Conseil National de Lutte Contre le SIDA (HCNLCS)/PNUD, Outils d'intégration du VIH et du SIDA dans le CSLP, août 2007.

John D. Sterman, Business Dynamics : Systems Thinking and Modeling for a Complex World, Massachusetts Institute of Technology Sloan School of Management, 2000.

ODHD/LC, Profil de pauvreté des communes du Mali - Indice de Pauvreté Communale (IPC), novembre 2006.

ANNEXES

ANNEXE N° 1 : Carte de la pauvreté communale du Mali en 2006



GPC_2006 Mali Communes

- Très pauvre
- Bien pauvre
- Presque pauvre
- Moins pauvre
- Pas pauvre

Source : ODHD

ANNEXE N° 2 : Principaux Indicateurs

Années	1990	2000	2001	2002	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2023	2024	2025
Population																			
Population totale/Optimiste (en millions d'habts)	8.2	10.1	10.3	10.6	11.7	12.0	12.3	12.6	12.9	13.2	13.6	13.9	14.3	14.6	15.0	15.4	17.8	18.3	18.7
Population totale/Base (en millions d'habts)	8.2	10.1	10.3	10.6	11.7	12.0	12.3	12.6	12.9	13.2	13.6	13.9	14.3	14.6	15.0	15.4	17.8	18.2	18.6
Population totale/Historique (en millions d'habts)	8.1	10.0	10.3	10.5	11.7														
Espérance de vie/Optimiste	46	46	47	47	50	50	51	52	53	54	55	55	56	57	57	58	62	62	63
Espérance de vie/Base	46	46	47	47	50	50	51	52	53	53	54	55	55	56	57	57	61	61	62
Espérance de vie/Historique	46	48	--	48	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Indice synthétique de fécondité/Optimiste	7	7	7	7	7	7	7	7	7	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Indice synthétique de fécondité/Base	7	7	7	7	7	7	7	7	7	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Indice synthétique de fécondité/Historique	--	--	7	--	7	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Source : DNPDP-CPM (modèle T21)

Années	1990	2000	2001	2002	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
PIB																
PIB nominal /Optimiste (en milliards de FCFA)	722,0	1943,4	2210,2	2249,6	3274,4	3517,6	3744,9	4099,6	4489,6	4911,7	5339,7	5799,8	6309,0	6877,7	7465,3	8116,4
PIB nominal /Base (en milliards de FCFA)	722,0	1943,4	2210,2	2249,6	3274,4	3512,4	3668,4	3936,0	4279,0	4626,1	4968,4	5325,5	5712,3	6139,9	6614,3	7126,1
PIB nominal /Historique (en milliards de FCFA)	726,4	1905,3	2217,6	2233,5	3271,5											
Taux de croissance réel du PIB/Optimiste	4,0%	2,2%	5,8%	5,4%	5,8%	5,5%	6,1%	7,0%	7,2%	7,2%	6,6%	6,4%	6,5%	6,6%	6,4%	6,4%
Taux de croissance réel du PIB/Base	4,0%	2,2%	5,8%	5,4%	5,8%	5,4%	4,8%	5,2%	6,1%	6,0%	5,4%	5,1%	5,1%	5,2%	5,4%	5,5%
Taux de croissance réel du PIB/Historique	--	-3,2%	11,2%	4,4%	6,4%	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Taux d'inflation/Optimiste IHPC	2,0%	5,1%	4,8%	-0,6%	4,5%	2,9%	1,0%	1,6%	1,9%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
Taux d'inflation/Base IHPC	2,0%	5,1%	4,8%	-0,6%	4,5%	2,9%	1,0%	1,6%	1,9%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
Taux d'inflation/Historique IHPC	--	-0,7%	5,2%	5,0%	1,5%											

Source : DNPDP-CPM (modèle T21)

Années	1990	2000	2001	2002	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2023	2024	2025
Indicateurs de pauvreté																			
Taux de pauvreté monétaire/Optimiste	71.2%	65.5%	64.7%	63.6%	55.1%	52.7%	51.1%	49.7%	47.8%	45.7%	43.7%	41.7%	39.7%	37.7%	35.7%	33.8%	22.7%	20.8%	19.0%
Taux de pauvreté monétaire/Base	71.2%	65.5%	64.7%	63.6%	55.1%	52.7%	51.5%	50.6%	49.3%	47.7%	46.2%	44.7%	43.3%	41.8%	40.3%	38.7%	28.2%	26.2%	24.1%
Taux de pauvreté monétaire/Historique	69.0%	63.7%	63.8%	--	56.0%	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Taux de mortalité des enfants de moins de 5ans/Optimiste (en ‰)	243.7	216.7	211.7	207	188.4	183.8	178.8	173.1	167.4	162	156.7	151.5	147.1	143.5	140	136.6	114.8	111	107.2
Taux de mortalité des enfants de moins de 5ans/Base	243.7	216.7	211.7	207	188.4	183.8	179.2	174.6	170	165.3	160.8	156.4	152.2	148.2	145.3	142.4	122.4	118.3	114.1
Taux de mortalité des enfants de moins de 5ans/Historique	238.9	--	--	--	191	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Taux de prévalence des adultes au VIH/Optimiste	1.40%	1.70%	1.70%	1.60%	1.30%	1.20%	1.10%	1.00%	0.90%	0.90%	0.80%	0.70%	0.60%	0.60%	0.50%	0.40%	0.20%	0.20%	0.20%
Taux de prévalence des adultes au VIH/Base	1.40%	1.70%	1.70%	1.60%	1.30%	1.20%	1.10%	1.00%	0.90%	0.90%	0.80%	0.70%	0.60%	0.60%	0.50%	0.40%	0.20%	0.20%	0.20%
Taux de prévalence des adultes au VIH/Historique	--	--	1.70%	--	1.30%	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Nombre de CSCOM/Optimiste	0	519	547	591	751	807	857	907	959	1015	1076	1140	1205	1273	1342	1414	1903	1998	2099
Nombre de CSCOM/Base	0	519	547	591	751	807	857	906	955	1007	1064	1122	1180	1239	1299	1361	1771	1850	1935
Nombre de CSCOM/Historique	0	490	556	605	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Taux de couverture à moins de 5km d'un CSCOM/Optimiste	0	39.0%	41.2%	44.0%	49.7%	51.1%	52.4%	53.6%	55.0%	56.4%	57.9%	59.5%	61.2%	62.9%	64.6%	66.4%	72.2%	72.9%	73.5%
Taux de couverture à moins de 5km d'un CSCOM/Base	0	39.0%	41.2%	44.0%	49.7%	51.1%	52.4%	53.6%	54.8%	56.2%	57.6%	59.1%	60.5%	62.0%	63.6%	65.1%	71.4%	71.9%	72.4%
Taux de couverture à moins de 5km d'un CSCOM/Historique	--	36.0%	41.0%	44.0%	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Taux brut de scolarisation au premier cycle/Optimiste	23.0%	57.1%	60.8%	64.9%	75.4%	77.6%	79.6%	81.3%	82.9%	84.4%	85.5%	86.3%	86.8%	87.1%	87.5%	88.0%	92.2%	92.9%	93.6%
Taux brut de scolarisation au premier cycle/Base	23.0%	57.1%	60.8%	64.9%	75.4%	77.6%	79.6%	81.3%	82.9%	84.4%	85.5%	86.2%	86.7%	87.1%	87.4%	87.8%	91.5%	92.0%	92.5%
Taux brut de scolarisation au premier cycle/Historique	26.0%	58.1%	61.0%	64.3%	75.0%	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Taux d'alphabétisation/Optimiste	19.1%	25.8%	26.7%	27.7%	31.8%	32.9%	34.1%	35.3%	36.5%	37.7%	38.9%	40.1%	41.3%	42.5%	43.8%	45.0%	51.6%	52.6%	53.7%
Taux d'alphabétisation/Base	19.1%	25.8%	26.7%	27.7%	31.8%	32.9%	34.1%	35.3%	36.4%	37.7%	38.9%	40.1%	41.3%	42.5%	43.7%	44.9%	51.3%	52.2%	53.2%
Taux d'alphabétisation/Historique	18.8%	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Ratio Filles/Garçons au premier cycle/Optimiste	56.8%	70.7%	71.9%	73.3%	77.5%	78.1%	78.6%	79.0%	79.4%	79.7%	80.3%	81.4%	82.9%	84.6%	86.3%	88.0%	97.1%	98.7%	100.3%
Ratio Filles/Garçons au premier cycle/Base	56.8%	70.7%	71.9%	73.3%	77.5%	78.1%	78.6%	79.0%	79.4%	79.7%	80.3%	81.3%	82.8%	84.3%	85.9%	87.4%	95.1%	96.5%	97.9%
Ratio Filles/Garçons au premier cycle/Historique	56.9%	71.1%	71.4%	73.3%	65,1%	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
% de la population ayant accès à l'eau potable/Optimiste	25.5%	51.3%	52.4%	64.0%	68.7%	72.0%	77.1%	81.7%	86.4%	91.2%	96.0%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
% de la population ayant accès à l'eau potable/Base	25.5%	51.3%	52.4%	64.0%	68.7%	72.0%	77.0%	81.5%	86.1%	90.6%	95.0%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
% de la population ayant accès à l'eau potable/Historique	23.8%	52.3%	59.8%	59.7%	67,4%	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Source : DNPD-CPM (modèle T21)